



**OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# PLAN D'ACTION 2021

Développement durable



# SOMMAIRE

**Mot du Président et du Directeur général p.4**

**La stratégie du SIAAP pour une transition écologique vers un développement durable p.5**

**Mise en œuvre du plan d'action p.8**

**Fiches du Plan d'action 2021 p.10**

**Glossaire p.27**

Chaque année, le SIAAP concrétise un plan d'action de développement durable pour une transition écologique dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie globale 2017-2030 en matière de politique environnementale.

Ce plan d'actions 2021 illustre la volonté de conforter notre outil industriel comme moteur du développement durable pour faire face aux défis d'avenir de l'assainissement francilien. Il s'engage à répondre aux priorités des objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

Depuis 14 ans, le SIAAP et son conseil d'administration sont pleinement investis dans ce travail. Toutes les directions et les équipes sont impliquées dans la transversalité pour rendre possibles et concrètes nos ambitions déclinées par les fiches actions qui sont présentées dans ce plan.

En s'appuyant sur le bilan de 2020, les actions de 2021 se réalisent au regard des 17 objectifs de développement durable et sont en cohérence avec le Plan d'Evolution des Infrastructures (PEI) présenté au Conseil d'Administration de fin 2020.

Ainsi, 3 ambitions marquent l'engagement de la politique du SIAAP dans la transition écologique vers un développement durable :

- Une ambition industrielle pour l'adaptation du système d'assainissement aux conséquences du changement climatique.
- Une ambition environnementale de réduction des émissions à effet de gaz à effet de serre, pour protéger la biodiversité et produire des ressources nouvelles.
- Une ambition humaine pour répondre aux attentes des hommes et des femmes du territoire visant à améliorer le cadre de vie des franciliens et soutenir la performance globale de nos sites industriels.

74 actions sont ainsi rendues prioritaires pour cette année 2021 que vous pouvez consulter dans l'édition de ce nouveau plan d'action.

Ce travail initié par la commission développement durable et le Conseil d'Administration du SIAAP renforce le rôle essentiel de notre service public d'assainissement pour prendre toute sa place dans le défi de la transition écologique et assumer pleinement notre responsabilité sociale et environnementale pour plus d'efficacité et de performance au service des franciliennes et franciliens.

Belaïde BEDREDDINE  
Président du SIAAP

Frédérique DENIS  
Vice-Présidente du SIAAP  
Présidente de la commission développement durable

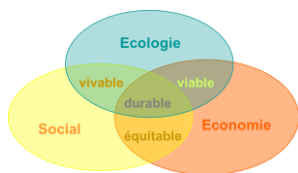
Jacques OLIVIER  
Directeur Général du SIAAP

# La stratégie du SIAAP pour une transition écologique vers un développement durable

## La stratégie du SIAAP pour une transition écologique vers un développement durable

Le contexte national et international évolue, il était nécessaire pour le SIAAP de refondre notre stratégie de développement durable en parallèle de SIAAP 2030, en 2016 et de se repositionner suivant ces nouveaux enjeux :

- Les Objectifs de Développement Durable
- La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015 - 2020 (SNTEDD) ;
- La Feuille de route de la France pour 2030 suivant les ODD
- La révision du SDAGE ;
- La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI) ;
- L'affirmation de la Métropole du Grand Paris ;
- La loi de transition énergétique pour la croissance verte ;
- Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;
- Les accords de Paris.



Le SIAAP peut continuer de jouer un rôle moteur pour contribuer au développement durable de l'agglomération parisienne en cherchant les synergies avec d'autres collectivités et d'autres acteurs. En tant que service public, il peut penser le long terme et de ce fait montrer la voie par des actions novatrices et exemplaires.

Ainsi la politique évolue et se structure autour d'une **stratégie du SIAAP pour une transition écologique vers un développement durable**, fondée sur **3 ambitions et 16 objectifs stratégiques** :



- **Diminuer l'empreinte écologique du SIAAP en préservant les écosystèmes et les ressources naturelles**
- **Lutter contre le dérèglement climatique**
- **Répondre aux attentes sociales et sociétales**

## Ambition 1 : Diminuer l’empreinte écologique du Siaap en préservant les écosystèmes et les ressources naturelles

La protection de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles passe par une prise en compte accrue des écosystèmes et une utilisation sobre de celles-ci dans la politique d’assainissement



- Restaurer la qualité de la Seine, de la Marne et des espaces naturels par la maîtrise des intrants et l'exploitation optimale du système d'assainissement
- Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits
- Développer le recyclage et la valorisation des matières issues de l'assainissement dans le cadre des principes de l'économie circulaire
- De l'écoconception à l'écoconstruction: poursuivre les efforts du Siaap pour une meilleure prise en compte dans ses projets
- Politique d'achats responsables : impliquer les fournisseurs dans une démarche de sobriété écologique et d'intégration sociale et sociétale
- Développer l'écologie urbaine et sociale sur le territoire

## Ambition 2 Lutter contre le dérèglement climatique

Pour contribuer à son niveau à la lutte contre le dérèglement climatique, il dispose de deux leviers principaux : diminuer sa consommation énergétique globale et augmenter la part d'énergies renouvelables et notamment l'énergie autoproduite, principalement le biogaz.



- Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel
- Développer les synergies multi acteurs dans le but de s'adapter aux impacts climatiques
- Favoriser l'innovation technologique et sociale
- Favoriser un comportement écoresponsable des agents du Siaap dans leur quotidien

## Ambition 3 Répondre aux attentes sociales et sociétales

Le citoyen est au cœur de la démarche de développement durable du Siaap. En tant qu'acteur responsable du territoire, il s'engage à veiller à la qualité sanitaire et au cadre de vie des usagers, ainsi qu'à la préservation de la santé et de la sécurité de ses agents dans le cadre de l'exploitation de son outil industriel. En tant qu'assainisseur à l'échelle du bassin versant francilien, le Siaap sensibilise et implique les acteurs du territoire et les habitants, aux enjeux du cycle urbain de l'eau.



- Développer une politique concertée d'assainissement sur le territoire francilien
- Informer, sensibiliser et former les riverains, les usagers et les professionnels
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie
- Garantir la sécurité et la santé au travail
- Favoriser le développement des compétences et la qualité de vie au travail tout en promouvant l'égalité des chances, l'égalité de traitement et la diversité
- Promouvoir la coopération internationale

## Liste des ODD et mots-clefs



### ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

Extrême pauvreté, Pauvreté, Protection sociale, Accès aux ressources, Vulnérabilité, Mobilisation des ressources, Prise en compte dans les politiques



### ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE

Faim, Malnutrition, Productivité et petits exploitants, Agriculture performante et résiliente, Diversité et partage des ressources génétiques, Recherche agronomique, Exportation et commerce, Fonctionnement des marchés alimentaires



### PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE

Mortalité maternelle, Mortalité néonatale et infantile, Maladies transmissibles, Maladies non transmissibles, Conduites addictives, Accidents de la route, Santé sexuelle et procréative, Couverture santé universelle, Santé-environnement, Tabac, Recherche Mise au point et accès aux médicaments, Personnel de santé, Sécurité sanitaire



### ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE

Éducation scolaire, Soins et éducation préscolaires, Formation professionnelle et enseignement supérieur, Compétences et accès à l'emploi, Égalité des chances, Apprentissages fondamentaux, Éducation pour le développement durable, Accessibilité des établissements scolaires, Bourses de formation et d'études supérieures, Formation des enseignants (PED)



### PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Lutte contre les discriminations, Violences et exploitation, Mariage forcé et mutilations, Promotion et partage des travaux domestiques, Participation et accès aux postes de direction, Santé sexuelle et procréation, Droit et accès aux ressources, Technologies et autonomisation, Politiques d'égalité



### GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Accès à l'eau potable, Accès aux services d'assainissement et d'hygiène, Qualité de l'eau, Gestion durable des ressources en eau, Gestion intégrée des ressources, Protection et restauration des écosystèmes, Coopération et renforcement de capacités, Gestion collective de l'eau



### GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

Accès à l'énergie, Énergies renouvelables, Efficacité énergétique, Recherche et investissement, Approvisionnement en énergie



### PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

Croissance du PIB, Productivité économique, Développement des TPE et PME, Utilisation efficace des ressources, Plein emploi et travail décent, Accès des jeunes à l'emploi et la formation, Exploitation des réfugiés, Travail forcé, Droits à sécurité au travail, Tourisme durable, Accès aux services financiers et d'assurance, Aide pour le commerce des PED, Pacte mondial pour l'emploi



### BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Infrastructures durables, Résilientes et accessibles, Industrialisation socio-économiquement durable, Accès de toutes les entreprises aux services financiers, Modernisation et durabilité des filières industrielles, Innovation, recherche et développement, Appui aux pays en développement, Diversification et genre de valeur, Accès aux technologies de l'information et des communications

## Liste des ODD et mots-clefs



### RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

Evolution des revenus des plus pauvres, Automatisation et intégration, Egalité des chances, Politiques publiques ciblées au service de l'égalité, Réglementation de la finance, Gouvernance internationale, Migration, Traitement spécial et différencié, Aide publique au développement, Coûts de transaction



### FAIRE EN SORTIE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

Accès au logement décent, Transports sûrs, accessibles et viables, Urbanisation durable, Préservation du patrimoine, Prévention et limitation de l'impact des catastrophes, Impact environnemental, Accès aux espaces verts et lieux publics sûrs, Développement territorial, Politiques intégrées pour des territoires résilients, Bâtiments durables et résilients



### ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

10YFP, Gestion durable des ressources naturelles, Gaspillage alimentaire, Gestion écologique des produits chimiques, Réduction des déchets, Responsabilité sociale des entreprises, Marchés publics durables, Formation et information environnementales, Moyens scientifiques et technologiques, Tourisme durable, Politique de subvention de l'énergie



### PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Résilience et adaptation, Politiques climatiques, Éducation et capacité d'action, Fonds vert, Renforcement des capacités



### CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pollutions marines, Écosystèmes marins et côtiers, Acidification des océans, Réglementation de la pêche, Préservation de zones marines, Subventions nuisibles à la pêche, Petits États insulaires, Recherche et transferts de techniques marines, Préservation de la pêche artisanale, Droit de la mer



### PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Préservation des écosystèmes terrestres, Gestion durable des forêts, Dégradation des sols, Écosystèmes montagneux, Biodiversité et espèces menacées, Ressources génétiques, Braconnage et trafics d'espèces protégées, Espèces envahissantes, Intégration de la biodiversité dans les politiques, Financement (Biodiversité), Financement (Forêts), Moyens dans la lutte contre le braconnage



### PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUTS NIVEAUX, DES INSTRUCTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES

Réduction de la violence, Maltraitance et exploitation infantiles, État de droit et accès à la justice, Criminalité organisée, Corruption, Institutions exemplaires, Prise de décisions inclusive, Gouvernance internationale, État civil, Information et protection des libertés, Terrorisme et criminalité, Politiques non discriminatoires

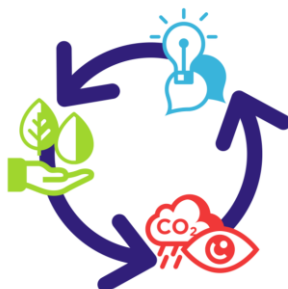


### RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mobilisation des ressources nationales, Aide publique au développement, Ressources financières supplémentaires, Maîtrise de la dette nationale, Investissements ciblés, Coopération scientifique et technologique, Transferts ciblés de technologies, Capacités scientifiques et technologiques, Renforcement des capacités, Système commercial multilatéral équitable, Exportations des pays en développement, Accès aux marchés, Stabilité économique mondiale, Cohérence des politiques, Souveraineté nationale, Partenariat pour le développement durable, Partenariats multi-acteurs, Recueil de données, Construction d'indicateurs de développement durable



# Mise en œuvre du Plan d'action



## Mise en œuvre de la démarche de développement durable

### La politique actuelle du Siaap est conduite de la manière suivante :

**Le Conseil d'administration a adopté le 16 décembre 2016 une stratégie du Siaap pour une transition écologique vers un développement durable.**

• **La commission Développement Durable**, issue du conseil d'administration oriente et évalue la politique de développement durable mise en œuvre par le Siaap.

• **Le plan d'action annuel** est la déclinaison opérationnelle de la stratégie développement durable de notre institution. Ce plan d'action, actualisé chaque année, s'articule autour des 3 ambitions de la stratégie.

Son suivi repose sur deux comités :

- **Suivi semestriel** avec les directeurs et la direction générale  
Pilotage global de l'action
- **Comité de suivi trimestriel avec les ambassadeurs ODD de chaque site et direction**  
Examen et suivi du tableau de bord, animation de la politique de développement durable

# Fiches du plan d'action 2021 développement durable



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

### Fiche action 1 :

Développer un modèle à l'échelle des filières de traitement des effluents du site SAV

**Objectif stratégique : Restaurer la qualité de la Seine, de la Marne et des espaces naturels par la maîtrise des intrants et l'exploitation optimale du système d'assainissement**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) impose le retour au bon état écologique (chimique et biologique) des masses d'eau. Dans ce cadre, des seuils de bon état ont été établis pour un ensemble de paramètres dont les nutriments (azote, phosphore, carbone, etc.). L'atteinte de ces seuils réglementaires, dans des conditions de fonctionnement optimisées, suppose que l'on soit capable d'adapter nos performances de traitement à la qualité de la rivière, cela tout en prenant en compte les charges apportées par le réseau. Résultats. L'atteinte de cet objectif de gestion intégrée du système d'assainissement suppose de disposer d'un modèle de prédiction, à l'échelle des stations d'épuration, capable de définir les filières de traitement les plus adaptées, en fonction des caractéristiques des effluents en entrée et des valeurs de consigne fixées en sortie. Cet outil d'aide à la décision permettra d'asseoir les choix d'exploitation sur la base de critères techniques (maintenance / disponibilité), économiques (coûts en réactifs et énergie) et environnementaux (bilan carbone). Le livrable de ce projet est un modèle dit « filière », à l'échelle de la station Seine aval, capable de prédire la qualité des effluents en sortie d'usine au travers des différents procédés de traitement.

Impact économique. Le modèle de prédiction à l'échelle de la filière de Seine aval va permettre d'optimiser les coûts d'exploitation des unités de traitement des eaux suite à la refonte de la file biologique. La mise en place de cet outil d'aide à la décision permettra aux exploitants, à tout instant, de faire les choix d'exploitation les plus adaptés et ainsi d'optimiser les injections de réactifs et d'énergie au sein des unités de traitement.



### Description de l'action et des résultats attendus

Les travaux menés les années précédentes ont permis d'élaborer le modèle « filière » de la station Seine Aval en se focalisant sur les procédés de biofiltration. Le travail à mener en 2021 porte sur la finalisation (calibration/validation) de cette filière et l'intégration de la filière de traitement par traitement membranaire (BRM). Une fois la seconde version finalisée, le projet s'attèlera à intégrer la file de traitement des boues. Un objectif d'application d'outils d'intelligence artificielle sur le modèle développé est aussi concerné.



### Calendrier de l'action

Finalisation de la calibration des biofiltres suite à l'augmentation de la banque de données (juin 2021)  
Développement d'outils d'intelligence artificielle et application sur les biofiltres (octobre 2021)  
Intégration de la file boues à l'horizon 2022 (décembre 2021)

- **Pilotes de l'action** : DI - Service Modélisation Opérationnelle de la Direction Innovation
- **Partenaires** : Programme Mocopée : SIAAP, UTC, IRSTEA, Université Laval
- **Indicateur de suivi de l'action** : Respect du calendrier défini

## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES



Fiche action 2 :

Optimiser le process suite à l'arrêt du traitement tertiaire de SEG

**Objectif stratégique : Restaurer la qualité de la Seine, de la Marne et des espaces naturels par la maîtrise des intrants et l'exploitation optimale du système d'assainissement**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Lors du 1<sup>er</sup> confinement de 2020, une opportunité a été saisie par le site : ne pas démarrer le traitement tertiaire pour éviter d'augmenter les besoins en effectifs sur le site. Habituellement ce process est remis en service au printemps pour maintenir un rejet conforme aux normes en phosphore qui deviennent plus strictes quand la température de l'effluent est supérieure à 18°C.

Le non démarrage de ce process diminue la consommation de polymères, d'électricité et de consommables de maintenance. Cela permet également de réduire les opérations de maintenance et les curages.

### Description de l'action et des résultats attendus

L'arrêt du traitement tertiaire implique une optimisation du traitement primaire (ajustement des taux de traitement) au travers de différentes actions :

- Utilisation de l'outil report buider
- Mise à niveau des automatismes de dosage des réactifs de SEG1
- Mise à niveau des extractions de boues compensées de SEG2
- Formation des agents au jar-test avec SNF
- Impact du résiduel en orthophosphate
- Apport de FAS (Carbone Facilement Assimilable) sur C20 par une pompe

### Calendrier de l'action

Année 2021

- **Pilotes de l'action** : SEG – service exploitation
- **Partenaires** :
- **Indicateur de suivi de l'action** : avancement du plan d'action





## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 3 :

Etablir de nouveaux plans de gestion des espaces verts

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Les plans de gestion quinquennaux des espaces verts élaborés sur chacun des sites du SIAAP sur la période 2016-2020 arrivant à échéance, de nouveaux plans de gestion doivent être établis.

Ces actions planifiées sur cinq ans comprennent :

- Des mesures de conservation des milieux
- Des mesures de diversification des habitats
- Des suivis écologiques afin de mesurer l'état de la biodiversité des sites

Gain attendu : favoriser la biodiversité sur les sites par la gestion différenciée.



### Description de l'action et des résultats attendus

REX sur la mise en place des plans de gestion 2016-2020 au 1<sup>er</sup> trimestre.

Etablir les nouveaux plans de gestion sur la base du REX.

Les actions en 2021 concernent la réalisation d'inventaires faune-flore sur l'ensemble des sites afin d'actualiser l'état de la biodiversité.

A l'issue de ce diagnostic, des mesures de gestion seront définies, planifiées et cartographiées dans les plans de gestion.



### Calendrier de l'action

L'action se déroule sur l'année entière.

- **Pilotes de l'action** : DT
- **Partenaires** : SAV, SAM-SEV, SEC, MAV, SEG
- **Indicateur de suivi de l'action** :  
Pourcentage de réalisation des diagnostics et élaboration des plans de gestion



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 4 :

Mettre en place et déployer la convention entre l'Agence Régionale de Biodiversité et le SIAAP

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Suite au partenariat lancé en décembre 2018 entre l'Agence Régionale de Biodiversité et le SIAAP, il est prévu d'établir une convention sur plusieurs années entre les 2 organismes pour favoriser les échanges autour des questions relatives à la biodiversité.

Adhésion du SIAAP au partenariat ; délibération approuvant l'adhésion le 23/04/2019.



### Description de l'action et des résultats attendus

Le partenariat ARB – SIAAP vise à :

- Intégrer les comités des partenaires de l'ARB
- Partager autour des thématiques entre partenaires
- Monter des groupes de travail spécifiques et développer le travail inter partenaires
- Valoriser / améliorer les pratiques de gestion des espaces verts
- Favoriser des ouvertures de sites au public
- Construire en fonction des besoins un programme de formation adapté (toitures végétalisées, suivi faune flore, construction durable, etc.)
- Gestion des données de biodiversité en open data



**Calendrier de l'action** : signature d'une convention 1<sup>er</sup> trimestre 2021

- **Pilotes de l'action** : DT
- **Partenaires** : DST
- **Indicateur de suivi de l'action** : signature d'une convention



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 5 :

Réaliser un état des lieux et les orientations d'aménagements paysage et biodiversité pour la refonte de Seine aval

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

L'analyse des impacts du projet refonte de Seine aval sur la faune, la flore et les milieux naturels a mis en évidence divers impacts qu'il est nécessaire de réduire et de compenser. Par ailleurs des mesures d'accompagnement du projet ont été proposées. Parmi ces mesures d'accompagnement, il est prévu notamment la reconquête et la restauration des berges de la Seine.

L'étude fournira une analyse critique sur ces mesures ainsi qu'une actualisation, notamment par rapport aux objectifs du SRCE et en tenant compte des données les plus récentes sur la biodiversité du site. Ainsi, elle actualisera le cas échéant les mesures d'accompagnement définies dans l'étude d'impact de la refonte de Seine aval.

La refonte de Seine aval fait l'objet de plusieurs opérations qui s'échelonnent dans le temps jusqu'en 2025. Chaque opération, englobe les aménagements paysagers qui lui sont propres. Néanmoins, les titulaires des marchés de travaux n'ont pas à leur charge la réalisation des espaces verts. Ils seront réalisés par la suite dans le cadre des aménagements paysagers globaux du site. L'objectif est également qu'une unité soit trouvée pour donner à la nouvelle station son identité.



### Description de l'action et des résultats attendus

L'action comprend la réalisation AVP pour l'aménagement écologique des berges.

Réalisation de l'AVP PRO et DCE, puis définition du plan de gestion des aménagements écologiques.

Finalisation de l'AVP fin 2020.

Le cadrage réglementaire sera réalisé avec la DRIEE ; l'action intègre la réalisation des dossiers réglementaires.



### Calendrier de l'action :

- 1<sup>er</sup> trimestre 2021 : rencontre avec la DRIEE
- 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 : PRO DCE

• **Pilotes de l'action** : DT

• **Partenaires** : SAV, DST

• **Indicateur de suivi de l'action** : Avancement de l'étude





## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 6 :

Créer un potager selon les principes de la permaculture sur le toit végétalisé de l'usine

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Créer du lien entre les agents autour du thème du jardinage écologique  
Obtenir une production de plantes aromatiques et petits légumes



### Description de l'action et des résultats attendus

•Action générale : Poursuivre la conduite du système de culture en appliquant les principes de la permaculture (Approche globale de conception de systèmes en s'inspirant de l'écologie naturelle)

•Action 1 : Apprentissage et expérimentation des participants aux techniques de culture issues des principes de la permaculture :

- Organisation des cultures avec les plantes « compagnes »
- Favoriser la vie du sol (culture sur sol « vivant »)
- Étude et utilisation du cycle complet des plantes (récolte des graines, stockage, préparation des semis) avec un objectif d'autonomie en semences
- Utilisation d'engrais vert (plantations pour l'aggradation du sol et apports naturel en carbone, azote)
- Compostage et réutilisation des déchets issus des cultures

•Action 2 : création et mise en place d'un lombricomposteur intégré aux cultures afin de recycler les petits déchets organiques issus des pauses café.



### Calendrier de l'action :

- Au long de l'année, poursuite de l'action générale : « conduite du système de culture »
- En début 2021 : fabrication et mise en service d'un lombricomposteur
- A l'issue de chaque trimestre : rédaction d'une infolettre

• **Pilotes de l'action** : SEC Exploitation site de Clichy

• **Partenaires** : agents du site sur base du volontariat en dehors des heures de travail

• **Indicateur de suivi de l'action** :

Action 1 : rédaction et diffusion d'une infolettre trimestrielle sur les thèmes cités. 100% = 4 lettres/an

Action 2 : 100%= réalisation et mise fonctionnement d'un lombricomposteur



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 7 :

Aménagement écologique de la grande ballastière de Valenton

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Des inventaires Faune-Flore-Habitats réalisés sur le site ont pu mettre en évidence les enjeux écologiques de l'usine de Valenton. Les enjeux principaux du site se concentrent autour de la grande ballastière, essentiellement les roselières qui constituent les habitats les plus remarquables du site. Ces habitats sont favorables à un certain nombre d'espèces remarquables, notamment insectes, amphibiens, reptiles et oiseaux.

### Description de l'action et des résultats attendus

Le projet consiste en la réalisation d'aménagements écologiques au niveau de la grande ballastière. Il a pour objet d'améliorer l'habitabilité du site pour diversifier les espèces de la faune et de la flore du site, et offrir aux espèces les plus remarquables identifiées sur la ballastière les conditions nécessaires à leur maintien, voire à l'accroissement de leurs populations.

L'action consiste en la réalisation d'études complémentaires dans cadre de la préfaisabilité. Réalisation de l'étude PRO DCE pour les travaux d'aménagement écologique.

### Calendrier de l'action :

- 1<sup>er</sup> trimestre 2021: études complémentaires
- 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 : rédaction du PRO DCE

• **Pilotes de l'action** : DT

• **Partenaires** : SAM-SEV

• **Indicateur de suivi de l'action** : Fourniture du DCE



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 8 :

Optimiser la gestion des sables du SIAAP

**Objectif stratégique : Développer la stratégie d'élimination et de valorisation des sables (prétraitement et réseaux)**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le SIAAP souhaite valoriser les sables issus des unités de prétraitements et du curage de certains ouvrages des usines, ainsi que des sables de curage des réseaux.



### Description de l'action et des résultats attendus

Différenciation dans les bilans des données relatives aux sables de curage et aux sables de prétraitement sur chaque usine (coûts, quantités et filières)

Possibilité d'accepter les sables lavés sur les chantiers du SIAAP (sous réserve d'une qualité suffisante).

Continuité de l'exploitation à la Briche jusqu'à fin des travaux de Clichy.

SEV : point sur la filière de valorisation – depuis SIVAL



### Calendrier de l'action

1. Suivre l'envoi des sables directement en ISDND pour les sables lavés du SIAAP sans passage chez ECOPUR, dans l'attente d'une adéquation qualité des sables / filière de valorisation
2. Revoir possibilité valorisation en techniques routières (*Guide SETRA*) des sables de prétraitement (SEG et SAV) suite à leurs caractérisations en 2017
3. Etudier la possibilité d'instaurer une valorisation en interne SIAAP des sables lavés
4. Faire un point avec la DSAR sur la gestion des sables de curage des réseaux (*tonnage, qualité, exutoire et gestion globale SERE SERO*)

• **Pilotes de l'action** : DT

• **Partenaires** : DT (SEG SER) – DSAR – SIVAL – SAV – SEG – SEC – SEM – MAV

• **Indicateur de suivi de l'action** :

- Pourcentage de valorisation des sables
- Obtention des données DSAR
- Gains économiques (€/t)



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 9 :

Valoriser les cendres du SIAAP

### Objectif stratégique : Développer le recyclage et la valorisation matière dans le cadre des principes de l'économie circulaire



#### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Les cendres issues du traitement thermique des boues à Seine Centre, Marne Aval et Seine Valenton représentent un gisement important de sous-produits au SIAAP (9 000 tonnes en 2017), qui possède des caractéristiques favorables pour une valorisation comme matière minérale ou comme ressource en phosphore (20%).

L'objectif de l'action est de développer de nouvelles filières de valorisation pour les cendres du SIAAP, respectueuses de l'environnement et présentant un bilan économique favorable.



#### Description de l'action et des résultats attendus

1. Faire reconnaître le statut non dangereux des cendres du SIAAP suite aux différentes caractérisations environnementales réalisées sur les cendres des trois usines (réalisées pour Seine Centre et SAM-SEV, en cours pour MAV).
2. Pérenniser ou augmenter le pourcentage de cendres valorisées, en diversifiant si possible les filières de valorisation.
3. Diminuer le coût des filières d'évacuation des cendres.



#### Calendrier de l'action

1<sup>er</sup> semestre 2020 :

- Confirmation de la possibilité de valoriser ou non les cendres de MAV chez Terrag
- Reconnaissance du statut non dangereux
- Reprise de la filière cimenterie pour SEC

2<sup>ème</sup> semestre 2021 :

- Suivi du marché SEC-MAV-SEV suite au renouvellement (novembre 2019)

• **Pilotes de l'action** : DT

• **Partenaires** : DAC – SEC – MAV – SEV

• **Indicateur de suivi de l'action** :

- Pourcentage de valorisation des cendres
- Coût d'évacuation de la filière (€/tMS)



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 10 :

Optimiser la gestion des refus de dégrillage du SIAAP

### Objectif stratégique : Développer la stratégie de valorisation matières



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Les refus de dégrillage issus des dégrilleurs présents à la fois aux prétraitements et sur le réseau représentent un gisement important de sous-produits au SIAAP (4 702 tonnes pour les réseaux et 4444 pour les STEU en 2019), qui possède, selon la littérature, des caractéristiques favorables pour une valorisation énergétique (taux intéressant MV/MS).

L'objectif de l'action est de sécuriser les filières de valorisation énergétique pour les refus de dégrillage du SIAAP et de rechercher de nouveaux équipement et/ou process respectueux de l'environnement visant à augmenter la siccité de ceux-ci et présentant un bilan économique favorable.



#### Description de l'action et des résultats attendus

1. Faire un état des lieux des différentes filières de dégrillage du SIAAP et lancer une campagne de caractérisation des gisements.
2. Pérenniser ou augmenter le pourcentage de refus de dégrillage valorisés, en diversifiant si possible les filières de valorisation.
3. Diminuer le coût des filières d'évacuation des refus de dégrillages.



#### Calendrier de l'action

1<sup>er</sup> trimestre 2021 :

- Envoi d'un questionnaire au différents sites pour réaliser un état des lieux de la filière
- Lancement d'une campagne de caractérisation du gisement

2<sup>ème</sup> semestre :

- Préparation du futur renouvellement du marché multi site

#### • Pilotes de l'action : DT

#### • Partenaires : DT-SEP – DAC – DSAR – SAM-SEV – SAV – SEG – SEC – SEM – MAV

#### • Indicateur de suivi de l'action :

- Pourcentage de valorisation des refus de grille
- Obtention des données
- Gains économiques (€/t)



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 11 :

Mettre en place le tri des déchets sur le bâtiment administratif de Valenton

### Objectif stratégique : Développer la stratégie de valorisation matières



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Afin de renforcer la gestion des déchets générés par les activités du bâtiment administratif de Valenton, le site souhaite mettre en place le tri des déchets. L'objectif est de déployer de façon effective ce tri, et de valoriser au maximum des matières.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

1. Revoir les dispositions du marché, pour voir ce qui peut être demandé au prestataire
2. Demande de devis (fonction de 1)
3. Mettre en place les containers nécessaire (fonction de 1)
4. Mettre en place l'affichage de communication

#### Calendrier de l'action

Etapes 1 à 3

- **Pilotes de l'action** : SAM SGP/ Service entretien patrimoine
- **Partenaires** : HQSE
- **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi de l'avancement des étapes



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 12 :

Renouveler la charte Achats responsables

**Objectif stratégique : Continuer d'impliquer les fournisseurs dans une démarche de sobriété écologique et d'intégration sociale et sociétale par notre politique d'achats responsables**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

En 2015, une charte Achats responsables a été éditée et signée par l'ensemble des fournisseurs et des acheteurs du SIAAP. La démarche d'achats responsables du syndicat vise à intégrer les critères sociaux, environnementaux et économiques dans sa politique d'achats. Elle contribue à améliorer la performance économique du SIAAP, à anticiper les risques et à engager avec les fournisseurs des démarches responsables, porteuses d'innovation et de création de valeur.

Il convient de prendre en compte les évolutions engendrées en 6 ans et d'inclure de nouveaux éléments liés au développement durable.



### Description de l'action et des résultats attendus

Mise à jour de la charte Achats responsables en prenant en compte les nouveaux défis relatifs aux ODD



### Calendrier de l'action

Sur l'année.

• **Pilotes de l'action** : DAL

• **Partenaires** : Acheteurs, juristes, fournisseurs et prestataires ainsi que l'ensemble des titulaires actuels et futurs.

• **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi de l'avancement de l'action



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 13 :

Réduire la consommation de papier lors de la passation des demandes d'achats

**Objectif stratégique : Continuer d'impliquer les fournisseurs dans une démarche de sobriété écologique et d'intégration sociale et sociétale par notre politique d'achats responsables**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Avec le déploiement de la dématérialisation des informations, il est possible de réduire la consommation de ressources, notamment de papier d'impression. A cet effet, le site souhaite cibler les propositions de commandes qui génèrent une certaine quantité de papier, qu'il est possible de réduire. L'impact de cette réduction pourrait non seulement porter sur la quantité de déchets à gérer, mais aussi le coût de traitement et d'achat.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

1. Etude des emplacements
2. Définition des messages à diffuser
3. Définition des technologies à mettre en place ainsi que des intervenants
4. Mise en place

### Calendrier de l'action

Le bilan sera établi en décembre. Un indicateur de suivi est mis en place et calculé trimestriellement.

- **Pilotes de l'action** : SAM
- **Partenaires** :
- **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi de l'avancement des étapes





## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 14 :

Créer des hôtels à insectes à la Maison de l'Environnement

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La présente action vise à créer un hôtel à insectes dans l'enceinte de la Maison de l'Environnement pour favoriser la biodiversité locale.

Favoriser l'implantation des insectes sur le site et augmenter la pollinisation

### Description de l'action et des résultats attendus

Cette action nécessite une phase d'investigations entre les différentes parties prenantes afin de sélectionner l'emplacement le plus pertinent sur le site de la Maison de l'Environnement.

Résultats attendus :

- Favoriser une biodiversité locale ;
- Poursuivre les actions de sensibilisation à ce sujet ;
- Conforter les attendus des réglementations en vigueur (LTECV, loi Biodiversité...)

### Calendrier de l'action : sur l'année

• **Pilotes de l'action** : DLE Service Environnement

• **Partenaires** : SAV, DT

• **Indicateur de suivi de l'action** :

Nombre d'hôtel colonisés par les insectes à fin 2021

Suivi de l'avancement du plan d'action

## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES



Fiche action 15 :

Mettre en place et surveiller des hôtels à insectes dans les emprises foncières du site Seine aval

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Favoriser l'implantation des insectes sur le site et augmenter la pollinisation



### Description de l'action et des résultats attendus

12 hôtels à insectes ont été installés sur SAV.

L'objectif de cette action est de s'assurer de l'installation des insectes



### Calendrier de l'action

Sur l'année

- **Pilotes de l'action** : SAV
- **Partenaires** : DT
- **Indicateur de suivi de l'action** : Nombre d'hôtel colonisés par les insectes à fin 2021

Notation :

- 100 % si objectif de 12 atteint
- 75% si 9 hôtels colonisés
- etc...



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 16 :

Créer un nichoir pour oiseaux dans l'enceinte de la Maison de l'Environnement

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La présente action vise à créer un nichoir pour oiseaux dans l'enceinte de la Maison de l'Environnement pour favoriser la biodiversité locale. D'après les inventaires réalisés, les espèces identifiées sont l'Hirondelle, le Moineau domestique et l'Effraie des clochers



### Description de l'action et des résultats attendus

Cette action nécessite une phase préliminaire afin de définir précisément le besoin et sélectionner l'emplacement le plus pertinent.

Résultats attendus :

Favoriser la biodiversité locale

Offrir un refuge pour les espèces grégaires et patrimoniales toute l'année ainsi qu'un abri aux espèces non migratrices

Poursuivre les actions de sensibilisation à ce sujet



**Calendrier de l'action :** à définir

- **Pilotes de l'action :** DLE
- **Partenaires :** SAV et LPO
- **Indicateur de suivi de l'action :** suivi de l'avancement du plan d'action



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 17 :

Maintenir l'intégrité de l'éco pâturage sur le site de Seine aval, afin de baisser l'empreinte carbone du site et favoriser la biodiversité

**Objectif stratégique : Rétablir les habitats et les continuités écologiques pour permettre à la nature de reprendre ses droits**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

L'action vise à installer de l'éco pâturage sur le site de SAV devant la Clarifloculation et derrière la cantine UPEI, afin de baisser l'empreinte carbone du site et favoriser la biodiversité.



### Description de l'action et des résultats attendus

Avril : Transhumance au sein de l'UPEI pour sensibiliser les agents

Panneaux d'informations sur site sur l'impact écologique positif de l'Eco-pâturage

Suivi du bien-être des animaux le long de l'année avec le prestataire : alimentation, santé, contexte climatique, etc.

Conforter les attendus de la réglementation (Loi de Transition Ecologique, loi Biodiversité)

Favoriser la biodiversité locale

Diminuer les pollutions sonores et aériennes



### Calendrier de l'action

Sur l'année

- **Pilotes de l'action** : SAV
- **Partenaires** : DT
- **Indicateur de suivi de l'action** : Calendrier de mise en place de l'action

Notation :

- 50% transhumance au sein de l'UPEI pour sensibiliser les agents
- 75% panneaux d'informations sur place
- 100% surveillance le long de l'année, bien-être des moutons, maintien des éco paturages



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 18 :

Déployer et mettre en place une mini forêt urbaine sur Valenton

**Objectif stratégique : Développer l'écologie urbaine et sociale sur le territoire**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Dans le cadre de l'émergence des projets de végétalisation au sein des collectivités, le site veut développer la démarche en implantant une mini forêt urbaine, à côté de l'entrée de l'usine de Valenton, devant le bâtiment administratif. Cela permettra à terme de renforcer la démarche écologique, de favoriser le développement de la biodiversité mais aussi d'améliorer l'intégration paysagère du site.



### Description de l'action et des résultats attendus

1. Etude des emplacements
2. Définition des messages à diffuser
3. Demandes de devis
4. 2021 : mise en place de la mini forêt



**Calendrier de l'action :** mise en place sur l'année

- **Pilotes de l'action :** SAM SGP / Service patrimoine
- **Partenaires :** HQSE
- **Indicateur de suivi de l'action :** Suivi de l'avancement des étapes



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 19 :

Créer des fermes urbaines en permaculture sur les sites du SIAAP

**Objectif stratégique : Développer l'écologie urbaine et sociale sur le territoire**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Par la création de fermes urbaines en permaculture sur les sites, le SIAAP souhaite mettre en œuvre une économie circulaire, durable, sociale et solidaire. Des indicateurs seront établis pour mesurer la pérennité de l'action sur ces aspects :

- Insertion sociale
- Economie circulaire
- Pédagogie / Formation
- Appropriation de l'espace public industriel
- Valorisation de l'image des STEP, de l'assainissement et du SIAAP
- Valorisation des échanges locaux et création de lien social
- Communication



### Description de l'action et des résultats attendus

Site pilote identifié (MAV)

Créer un partenariat : Ville de Noisy / Maison de l'emploi / Mission Locale dans le cadre du PLIE,

Identifier les prestataires

Identifier les bénéficiaires :

- Jeunes sans qualification, bénéficiaires du RSA, demandeur d'emploi de longue durée,
- Riverains
- Agents du site SIAAP



### Calendrier de l'action

- Fin 2020 : Etude pollution sol et potentiel agronomique
- Définition de la stratégie sur le volet socio-économique suite résultats analyse juridique sur les compétences et statuts du SIAAP dans le cadre de la construction et l'exploitation d'une ferme urbaine
- Début 2021 : Etude juridique
- En 2021 : Définition des parangonnages.
- Avancement de l'action : Etude de faisabilité finalisée

• **Pilotes de l'action** : DT-COP Grand Paris

• **Partenaires** : DRH, DAM, DAC, SAM

• **Indicateur de suivi de l'action** : Avancement du projet



## DIMINUER L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU SIAAP EN PRESERVANT LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Fiche action 20 :

Mettre en place un composteur sur le site de Seine Centre

**Objectif stratégique : Développer l'écologie urbaine et sociale sur le territoire**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La réglementation fixe un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets et de valorisation des biodéchets au 31 décembre 2023. Afin d'anticiper cette obligation, la direction de Seine centre a décidé de tester la viabilité d'un composteur sur le site de Colombes.

Seine centre s'engage donc pour l'année 2021 dans une étude de faisabilité et d'opportunité pour l'implantation d'un composteur dont le produit pourra servir aux espaces verts du site de Colombes.



### Description de l'action et des résultats attendus

Etude de faisabilité et d'opportunité :

- Etat des lieux (quels biodéchets ? sont-ils en collecte séparée ? qui s'en occupe ? . Points forts et points à améliorer...)
- Définition d'une organisation en interne (pilote, personnes ressources pour la conception puis la gestion et le suivi de l'action à terme, autres partenaires (collectivité, etc.), moyens financiers et techniques (choix de l'emplacement, formation au compostage, etc. à mettre en œuvre,)
- Proposition d'un scénario avec possibles variantes
- Prise de décision



### Calendrier de l'action

- Etat des lieux : 1<sup>er</sup> trimestre
- Définition d'une organisation interne : 2<sup>ème</sup> trimestre
- Etude d'un scénario : 3<sup>ème</sup> trimestre
- Validation du projet : 4<sup>ème</sup> trimestre

• **Pilotes de l'action** : SEC Service Process

• **Partenaires** :

• **Indicateur de suivi de l'action** : chacune des 4 étapes 25%

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Fiche action 21 :

Maintenir les émissions de quotas de CO<sub>2</sub> en deçà de 3 500 tonnes par an sur le site Seine aval



### Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

La mise en place de deux turbines à gaz en 2011 a permis de réduire le torchage de biogaz et d'augmenter la production d'électricité en interne dès 2012.

Le pilotage fin des turbines à gaz concourt à réduire la consommation de gaz naturel pour pouvoir limiter les émissions de quotas en deçà de 3 500 t CO<sub>2</sub> / an. (Pour rappel, les émissions de CO<sub>2</sub> étaient de 11 000 t en 2005, et de 3 472 t en 2017, année précédant incendie au traitement des boues en 2018, et présence d'eau dans le biogaz en 2019).

#### Description de l'action et des résultats attendus

Maintien et renforcement des consignes journalières et de la régulation pour le fonctionnement des TAG en fonction de la production de biogaz, notamment avec le Point Gestion des Boues PGB mensuel.

#### Calendrier de l'action

Sur l'année

• **Pilotes de l'action** : SAV

• **Partenaires**

• **Indicateur de suivi de l'action** : Quotas de CO<sub>2</sub>

- 100 % si 3 500 t CO<sub>2</sub>
- 75 % si 3 700 t
- 50% si 4 000 t, etc...



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 22 :

Limiter le torchage du biogaz à 10% à Seine aval

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La station produit du biogaz, lors de la digestion des boues d'épuration, source d'énergie.

Mettre en adéquation la production de biogaz avec la demande des consommateurs, et ainsi réduire le torchage du biogaz tout en maintenant au plus bas la consommation de gaz naturel.

### Description de l'action et des résultats attendus

L'objectif est de maintenir le torchage de biogaz en deçà de 10% pour l'année 2021. Compte-tenu des indisponibilités de la TAG 2 sur une grande partie de 2021 et du gazomètre d'AIV avant le 2ème trimestre et de la présence d'eau dans le biogaz produit à l'UPEI depuis l'installation des conduites en aériens, la cible est de 10% pour l'année 2021.

Pour information le taux de torchage en 2021 était de 13,9%, la cible de 10% tient compte de la possibilité du redémarrage du conditionnement thermique sur A4 en 2021.

### Calendrier de l'action

Sur toute l'année.

• **Pilotes de l'action** : SAV

• **Partenaires**

• **Indicateur de suivi de l'action** : Pourcentage de torchage

- 100% si objectif de 10% atteint,
- 75% si 11%
- etc...

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 23 :

Favoriser l'installation d'équipements le moins consommateurs possibles en énergies



### Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Dispositif de valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie : En France, les Certificats d'économies d'énergie ont été mis en place dans le cadre de l'application des accords de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. Il s'agit d'une mesure environnementale destinée à limiter le réchauffement climatique. Elle est entrée en vigueur en 2005 avec la loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique, dite loi POPE.

Elle a pour but premier d'obliger certains acteurs du système énergétique français à effectuer des économies d'énergie. Afin de remplir leurs obligations, eux-mêmes encouragent leurs consommateurs à réaliser des économies via des offres ou des primes. Le système dans son ensemble vise à atteindre les objectifs environnementaux fixés par les politiques européennes ou mondiales.

#### Description de l'action et des résultats attendus

L'objectif est de déterminer cinq opérations à SAV concernées par les certificats d'économies d'énergies en 2021.

Pour cela, le principe des CEE doit être porté auprès des chargés d'opérations du site susceptibles d'identifier les opérations éligibles.

#### Calendrier de l'action

Sur l'année

- **Pilote de l'action** : SAV
- **Partenaires** : DT
- **Indicateur de suivi de l'action** : nombre d'agents sensibilisés et de CEE sur l'année :  
Notation :
  - 100% si objectif 20 agents sensibilisés et 5 CEE atteint,
  - 75% si 15 agents sensibilisés et 3 CEE
  - etc...



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 24 :

Diminuer la consommation de nitrate de calcium en deçà de 18 000 tonnes par an sur le site Seine aval

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La station consomme du nitrate de calcium pour réduire les émissions d'H<sub>2</sub>S sur le site et limiter les nuisances olfactives dans l'environnement.  
Réduire la consommation de Nutriox en deçà de 16 000 t sur l'année 2021.

### Description de l'action et des résultats attendus

Maintenir la consommation en deçà de 16 000 t / an en optimisant l'utilisation du Nutriox sur les émissaires et la décantation primaire de SAV.

### Calendrier de l'action

Sur l'année

- Pilote de l'action : SAV
- Partenaires : DSAR
- Indicateur de suivi de l'action :

Notation :

- 16 000 t : 100 %,
- 18 000 t : 75 %
- 20 000 t : 50 %...

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 25 :

Optimiser l'aération des biofiltres à Seine centre



**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Afin de participer à une réduction des consommations d'énergie :

Etude de faisabilité / d'opportunité sur la mise en place d'analyseurs en ligne au niveau des étages biologiques de nitrification afin d'optimiser la régulation de l'O2 et améliorer le procédé de dénitrification

### Description de l'action et des résultats attendus

Poursuite du déploiement de l'action 3 de SIAAP 2030 de l'étude complémentaire menée sur les analyseurs NH4.

En 2018, achat et mise en place des analyseurs NH4 (régulation de l'oxygène en nitrification basée sur les mesures en continu de NH4) si étude complémentaire satisfaisante.

En 2019, mise en fonctionnement des équipements.

En 2020, fonctionnement hors régulation (avec cibles) et exploitation des résultats sur le ratio quantité air apporté / quantité de N-NH4 éliminé.

En 2021, Fiabilisation des analyseurs et compilation des données afin d'optimiser l'aération, par exemple grâce à une grille horaire (Fonctionnement en alternance de débit jour/nuit).

### Calendrier de l'action

Compilation des données (1er semestre)

Mise en place d'une grille horaire en fin d'année (fin 2ème semestre)

- **Pilotes de l'action** : SEC Service Process
- **Partenaires** : Réseau métiers eau/air
- **Indicateur de suivi de l'action** : 100% après mise en place d'une grille horaire

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Fiche action 26 :

Optimiser l'énergie : le biogaz à Seine Grésillons



### Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et réactifs de notre outil industriel



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le site utilise différentes sources d'énergie pour le fonctionnement des installations : du biogaz, du gaz naturel et de l'électricité. Dans le cadre de l'étude sur l'évolution du schéma directeur énergie de SEG, l'objectif est d'utiliser au mieux le biogaz produit, de réduire le torchage et de limiter les consommations de gaz naturel.

#### Description de l'action et des résultats attendus

Réalisation d'une matrice permettant d'obtenir une analyse multicritère pour le choix entre les différents scénarii énergétiques identifiés.

#### Calendrier de l'action

Tout au long de l'année

- **Pilotes de l'action** : SEG
- **Partenaires**
- **Indicateur de suivi de l'action** : avancement de l'action

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 27 :

Diminuer l'usage non indispensable de l'éclairage à Seine amont



### Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et réactifs de notre outil industriel



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Afin de réduire les consommations d'énergie (électrique notamment), le site souhaite mettre en place un système de temporisation sur l'éclairage du bâtiment administratif de Valenton, c'est-à-dire un horaire à partir duquel l'éclairage (luminaires) se coupe et mettre en place un système d'éclairage à base de LED. Cela tiendra compte de la possibilité de contourner la programmation en cas d'intervention d'astreinte.

#### Description de l'action et des résultats attendus

Etude de la faisabilité de la démarche  
Mise en place de la programmation si étude validée  
Retour sur fonctionnement

#### Calendrier de l'action

Tout au long de l'année

- **Pilotes de l'action** : SAM SGP
- **Partenaires** : HQSE
- **Indicateur de suivi de l'action** : Avancement des étapes

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 28 :

Optimiser la consommation des réactifs en optimisant le fonctionnement de la décantation à Seine Centre



**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Afin de participer à une réduction des consommations de réactif :

Mise en place d'une injection automatisée d'Alufer en décantation afin d'optimiser la consommation de réactif.

### Description de l'action et des résultats attendus

Test de la régulation et analyse des résultats

### Calendrier de l'action

- Début d'année 2021, phase d'état des lieux du projet (prise de connaissance des différentes informations et de formules associées, ...).
- Milieu d'année 2021, validation de la formule de régulation par une phase de test grandeur nature.
- Discussion avec les différents acteurs sur les résultats obtenus Prise de décision/modifications éventuelles
- Établissement des méthodes de fonctionnement en mode dégradé
- Puis bilan des consommations de réactif

• **Pilotes de l'action** : SEC Service Exploitation

• **Partenaires** :

• **Indicateur de suivi de l'action** :

État des lieux (30% du taux d'avancement)

Réalisation des premiers tests réalisés (40% du taux d'avancement)

Analyse des résultats (30% du taux d'avancement)30%

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 29 :

Poursuivre la mise en œuvre d'un mode de gestion raisonné des produits calmants



**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Exploiter les ouvrages et installations du Siaap de manière à limiter la consommation de produits calmants tout en conservant la maîtrise du risque "zéro nuisances".

Mettre en application des perspectives dégagées à l'issue de la phase 2 pour optimiser la consommation des produits calmants et réduire l'émissivité des effluents.

### Description de l'action et des résultats attendus

Poursuivre les travaux et les actions engagées afin de mettre en œuvre les orientations envisagées pour optimiser la consommation des produits calmants.

Pour cela, deux tâches sont envisagées en 2021 :

- SAV : tester les formules de consigne d'injections pour réguler de manière dynamique la consommation de produits calmants
- Réseaux : mettre en œuvre des injections temporaires en amont de l'usine Seine aval pour faire face à la période estivale

### Calendrier de l'action

Tout au long de l'année

- **Pilotes de l'action** : DLE-SE
- **Partenaires** : SAV – SEC – DSAR
- **Indicateur de suivi de l'action** : Avancement des différentes actions dans le plan d'action – indicateur financier – données gaz et nuisances



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 30 :

Caractériser les boues et biodéchets pour améliorer leur transport et leur traitement

**Objectif stratégique : Développer les synergies multi acteurs dans le but de s'adapter aux impacts climatiques**



### Contexte de l'action et résultat global et bénéfices attendus

Les filières de traitement des boues sont aujourd'hui les principaux facteurs limitant pour l'atteinte des capacités de traitement de nos usines. A l'aube de la refonte de la filière boue de Seine Aval se posent les questions concernant les orientations à prendre en termes de filières de traitement adapté. Ces filières devront tenir compte des objectifs de performance et de disponibilité tout en respectant les contraintes de sobriété et de maintenabilité liés à l'exploitation des équipements.

Choisir les filières les plus adaptés, voire en optimiser l'exploitation suppose que l'on dispose d'outils d'évaluation de la qualité des boues aux regards de leur « transportabilité » et leur « traitabilité ». Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une plateforme de caractérisation des boues et/ou d'autres substrats sous l'angle physique (transportabilité, déshydratabilité) et sous l'angle biologique (digestibilité). Les informations ainsi obtenues participeront à l'optimisation des filières de traitement des boues. La combinaison des mesures physiques et biologiques permettra également de produire des éléments techniques qui alimenteront la réflexion sur l'évolution de nos filières de traitement des boues, voire fourniront des éléments de dimensionnement des ouvrages futurs.



### Description de l'action et des résultats attendus

Les objectifs de cette action sont d'identifier les propriétés intrinsèques (morphologie, densité ou composition des floccs) et comportementales (indices de séparation, rhéologie) des boues et des biodéchets afin de mieux appréhender le dimensionnement des installations. Les études réalisées précédemment ont permis d'analyser les sollicitations réellement subies par les boues transportées au SIAAP et d'évaluer l'adéquation entre les techniques rhéométriques existantes et les besoins identifiés. Le travail s'est finalisé par la conception d'un rhéomètre dédié aux mélanges boues / biodéchets. Les objectifs en 2021 sont la poursuite de la mise en place des protocoles de caractérisation et leur utilisation pour évaluer différents polymères disponibles sur le marché.



### Calendrier de l'action

Acquisition d'un morpho granulomètre et mise en place des protocoles de caractérisation des floccs dans l'eau et la boue (juin 2021)

Finalisation du protocole de caractérisation rhéométrique des mélanges boues / biodéchets (août 2021)

Finalisation du protocole de caractérisation du comportement des boues en centrifugation (août 2021)

Application du protocole centrifugation à l'étude de différents polymères disponibles sur le marché (décembre 2021)

• **Pilotes de l'action** : DI Service Mécanismes Epuratoires de la Direction Innovation

• **Partenaires** : Programme Mocopée : SIAAP, LRP, IFTS, INRAE

• **Indicateur de suivi de l'action** : 100% respect du calendrier défini

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 31 :

Développer une synergie entre Seine Grésillons et ValoSeine (Azalys)

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et réactifs de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le site Seine Grésillons est situé en face d'un incinérateur : Azalys. Ce dernier par son procédé de fonctionnement génère de la chaleur non valorisée qui pourrait être utilisée par le site Seine Grésillons. En 2018, une convention a été établie entre le SIAAP et ValoSeine (Azalys), action pilotée par la DST. Depuis un comité de pilotage a été constitué, le cahier des charges pour l'étude de faisabilité a été rédigé et le marché d'étude a été signé fin 2020.

### Description de l'action et des résultats attendus

Réalisation de l'étude avec établissement de préconisations

### Calendrier de l'action

Tout au long de l'année

- **Pilotes de l'action** : SEG
- **Partenaires** : ValoSeine (Azalys), DT, DST
- **Indicateur de suivi de l'action** : Taux d'avancement de l'étude

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)



Fiche action 32 :

Valoriser les actions d'économie d'énergie via les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) repose sur l'obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (appelés obligés). Ceux-ci doivent promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie. Un objectif pluriannuel est défini et réparti entre les différents opérateurs qui doivent justifier en fin de période de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de CEE équivalent à ces obligations.

Les collectivités sont éligibles à ce dispositif : elles peuvent mener et faire certifier des actions d'économie d'énergie et ainsi revendre leurs CEE aux obligés (conditionnant ainsi un marché d'échange de CEE).

Le SIAAP est éligible à ce dispositif et peut valoriser des opérations d'économie d'énergie via les CEE. Le résultat global attendu de cette action est de mettre en place et d'animer le dispositif des CEE au SIAAP.

### Description de l'action et des résultats attendus

Janvier - décembre 2021 : amélioration de la procédure et animation du dispositif auprès de sites services concernés ;  
Janvier - décembre 2021: Identification et certification des opérations d'économie d'énergie déjà prévues.

### Calendrier de l'action

Janvier - septembre 2021 : amélioration de la procédure et animation du dispositif auprès de sites services concernés ;  
Janvier - décembre 2021: Identification et certification des opérations d'économie d'énergie déjà prévues.

- **Pilotes de l'action** : DT
- **Partenaires** : SAV, SAM, SEC, SEG, DSAR, DAC, DAM, SIPERREC
- **Indicateur de suivi de l'action** : Quantité de kWh cumac certifiée

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 33 :

Récupérer la chaleur valorisable (process, eaux usées ...)

**Objectif stratégique : Développer les synergies multiacteurs dans le but de s'adapter aux impacts climatiques**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

La lutte contre le changement climatique passe par la réduction des pertes énergétiques thermiques sur les installations : isolation thermique des bâtiments, utilisation de chaleur de data center...

Le SIAAP est gestionnaire d'une multitude d'installations industrielles émettrices de chaleur. Cette chaleur est soit récupérée et utilisée pour d'autres usages (chauffage des locaux, utilisation sur les process industriels), soit libérée vers l'extérieur et non utilisée : on parle alors de chaleur fatale.

D'autre part, le SIAAP gère le transport d'eaux usées chaudes qui transitent à travers les réseaux d'assainissement en emmenant avec elles de la chaleur. Cette chaleur peut également être qualifiée de fatale tant qu'elle n'est pas utilisée.

L'objectif de cette action est d'arriver à valoriser tous ces gisements de chaleur fatale au travers de projets énergétiques internes ou externes.

### Description de l'action et des résultats attendus

Les projets de valorisation énergétiques sont traités au cas par cas.

Les objectifs de cette action :

- Mise en place d'une procédure interne pour répondre aux sollicitations externes sur des projets de valorisation de chaleur fatale.
- Identification et caractérisation/quantification des gisements de chaleur fatale au SIAAP.
- Etude des potentiels de valorisation de chaleur.

### Calendrier de l'action

Janv - dec 2021: amélioration et animation de la procédure interne pour la réponse aux sollicitations externes de valorisation de chaleur du SIAAP.

Janv - dec 2021 : Identification/caractérisation des gisements de chaleur au SIAAP et des potentiels de valorisation.

• **Pilotes de l'action** : DT

• **Partenaires** : DST, SAM, SAV, SEC, SEG, DSAR, DAM, DIE

• **Indicateur de suivi de l'action** : Quantité de chaleur thermique récupérée (MWh thermique par an)

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 34 :

Optimiser la valorisation du biogaz du SIAAP

**Objectif stratégique : Développer les synergies multiacteurs dans le but de s'adapter aux impacts climatiques**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le SIAAP produit chaque année 500 GWh/an de biogaz sur ses usines de SAV, SEV et SEG. L'objectif de l'action est de valoriser au mieux ce potentiel énergétique en limitant le torchage au maximum (~90 GWh/an), en réduisant les consommations de gaz naturel et en optimisant les installations, avec comme objectif d'injecter le biométhane excédentaire dans le réseau de gaz naturel (GRDF ou GRT gaz)

### Description de l'action et des résultats attendus

- SAV et SEG : réaliser les études détaillées pour l'injection de biométhane avec GRTgaz ou GRDF
- SAM et SEV :
  - o Réaliser les travaux de raccordement des chaudières au biogaz
  - o Mener les études d'optimisation des ateliers thermiques en vue d'augmenter à moyen terme le potentiel d'injection de biométhane
- SEG :
  - o Etudier l'opportunité d'arrêter la cogénération et de raccorder les sècheurs au biogaz, dans le cadre de l'établissement d'un schéma directeur énergétique du site (étude des scénarios internes)
  - o Réaliser l'étude des scénarios externes (AZALYS)
- SAV :
  - o Étudier le potentiel de valorisation du biogaz à SAV dans le cadre de la réflexion sur la nouvelle file boues
  - o Développer la production de biogaz sur les sites du SIAAP : lancement de la phase 2 du projet Cométhas avec le SYCTOM

### Calendrier de l'action

L'action se déroule sur l'année entière avec évaluation en fin d'année. Les principales échéances sont les suivantes :

- Etudes détaillées GRT gaz ou GRDF pour SAV et SEG
- Présentation des coûts d'investissements pour l'optimisation des fours à SAM-SEV au CDI
- Finaliser les études d'optimisation des ateliers thermiques en vue d'augmenter à moyen terme le potentiel d'injection de biométhane sur SEV (1er semestre 2021)
- Réalisation du schéma directeur de SEG (scénarios internes et externes) d'ici fin 2021

• **Pilotes de l'action** : DT-SER et ingénierie DT

• **Partenaires** : SEV, SAV, SEG, DST, DAC, DAM, GRDF et GRTgaz

• **Indicateur de suivi de l'action** : 100 % si les actions sont réalisées fin d'année, 25 % par action réalisée

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 35 :

Optimiser et fiabiliser le pompage vers SEG

### Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Aujourd'hui il existe seulement 2 variateurs pour 5 pompes sur la zone d'épandage. La flexibilité de l'atelier de pompage est faible et les plages de débits sont limitées. Le but de cette opération est de pouvoir caler la dépense énergétique par rapport aux besoins réels.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

On ajoute 3 variateurs, avec reprise des chemins de câbles et tirage de câble. On aura alors 1 variateur pour chaque pompe. Ainsi la plage de fonctionnement sera étendue. La flexibilité de l'atelier de pompage sera atteinte et la programmation des maintenances plus aisée on aura alors une économie en fonctionnement (dépense énergétique moindre), et on évitera des arrêts/démarrages de pompes pour atteindre un volume journalier. En parallèle, on pourra obtenir une prime pour un Certificat Economie d'Energie

#### Calendrier de l'action

Travaux Janvier-février 2021  
Obtention CEE 1er semestre 2021

- **Pilotes de l'action** : SEC
- **Partenaires** :
- **Indicateur de suivi de l'action** :  
Installation des 3 variateurs 75%  
Obtention de la prime Certificat d'Economie d'Energie 25%

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 36 :

Substituer la chaudière au fioul du laboratoire par un système type pompe à chaleur

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Dans le cadre des évolutions législatives, à savoir l'arrêt des chaudières fonctionnant au fioul, le site Seine amont souhaite initier le projet de remplacement de la chaudière actuel du laboratoire de Marne aval, par un système de type pompe à chaleur. L'objectif est d'une part d'essayer d'anticiper l'évolution réglementaire, et d'autre part de recourir à une autre source d'énergie moins émissive en GES.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

1. Etude de la faisabilité de la démarche
2. Mise en place de la programmation (si 1 validée)
3. Retour sur fonctionnement

### Calendrier de l'action

Sur l'année

- **Pilotes de l'action** : SAM SGP
- **Partenaires** : SAF HQSE
- **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi de l'avancement des étapes

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 37 :

Optimiser le chauffage et la climatisation de Seine Centre

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Participation à une réduction des consommations d'énergie pour le chauffage et la climatisation des ateliers et magasin du bâtiment de direction via un plan d'actions pluriannuel.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

L'étude pour l'amélioration de la ventilation et du chauffage du bâtiment de direction a été réalisée en 2019. Elle comprend l'optimisation du chauffage et de la climatisation des locaux du RDC composé des ateliers, magasin et bureau sur un programme en 3 ans :

- 2020 : création de nouveaux bureaux avec reprise de l'isolation thermique et mise en place d'un système de climatisation VRV (volume de réfrigérant variable)
- 2021 : Remplacement de la CTA (Centrale de Traitement d'Air, chauffage électrique) dans l'atelier du service maintenance de Colombes et mise en place d'une nouvelle pompe à chaleur

### Calendrier de l'action

Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air dans l'atelier du service maintenance de Colombes et mise en place d'une nouvelle pompe à chaleur.

• **Pilotes de l'action** : SEC

• **Partenaires** :

• **Indicateur de suivi de l'action** :

50% si remplacement de la Centrale de Traitement d'Air dans l'atelier du service maintenance de Colombes

50% si mise en place d'une nouvelle pompe à chaleur



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 38 :

Réduire les consommations d'énergie dans le bâtiment du siège grâce aux travaux de rénovation

**Objectif stratégique : Promouvoir une exploitation sobre en énergie et intrants de notre outil industriel**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Consommation raisonnée de l'énergie, avec si possible une baisse en volume des consommations (électricité, chauffage), et au minimum augmentation du confort des usagers du bâtiment du siège.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Dans le cadre des travaux à réaliser pour la réhabilitation du siège du SIAAP :

- Travaux d'isolation des bureaux par l'intérieur

Ces travaux, permettront de réduire les consommations d'énergie, et notamment pour le chauffage de l'immeuble.

Bénéfices attendus :

- Confort des usagers
- Mise en conformité
- Economies d'énergie

### Calendrier de l'action

Un programme par tranche est prévu sur 2021.

- **Pilotes de l'action** : DAL
- **Partenaires** : entreprises extérieures
- **Indicateur de suivi de l'action** : suivi de l'avancement du plan d'action



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 39 :

Réaliser les bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre du SIAAP

**Objectif stratégique : Développer les synergies multiacteurs dans le but de s'adapter aux impacts climatiques**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Outils devenus incontournables pour:

- Répondre aux évolutions réglementaires
  - o loi ICPE art.1 également impact de l'efficacité énergétique
  - o loi Grenelle : Bilan Carbone pour les Collectivités Territoriales
  - o directive européenne déchets, L'ACV outil pour hiérarchiser les voies de traitement
  - o loi transition énergétique pour la croissance verte
- Satisfaire les attentes des partenaires et financeurs notamment au des Plans climat territorial
- Objectiver les débats sur les impacts et suivre nos émissions
  - o le carbone issu des boues
  - o bilans annuels des GES

### Description de l'action et des résultats attendus

Etablir annuellement les bilans GES des usines, des directions fonctionnelles et au global Siaap afin de suivre l'évolution de nos émissions liées à nos consommations d'énergies fossiles.

### Calendrier de l'action

Sur l'année réalisation des bilans de l'année n-1

- **Pilotes de l'action** : DST
- **Partenaires** :
- **Indicateur de suivi de l'action** : Réalisations des bilans GES



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 40 :

Favoriser la production de biogaz avec des produits de co-digestion : projet METHACOPEE

**Objectif stratégique : Développer les synergies multi acteurs dans le but de s'adapter aux impacts climatiques**



### Contexte de l'action et résultat global et bénéfices attendus

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a dessiné, pour le milieu du siècle, les grands objectifs du nouveau modèle énergétique français. Plus sobre et plus durable, le système prévoit notamment la promotion des énergies renouvelables pour atteindre 32 % de la consommation d'énergie globale et 40 % de la production d'électricité à l'horizon 2050.



### Description de l'action et des résultats attendus

Pour atteindre cet objectif ambitieux, il est notamment question de recourir aux énergies renouvelables et de récupération (EnRR). Dans ce contexte de hautes performances à faible coût énergétique, il est essentiel d'augmenter la part de biogaz produit par nos installations tout en diminuant leur consommation énergétique. L'objectif est donc de recourir à des substrats complémentaires à rajouter dans nos digesteurs afin d'augmenter la part de biogaz tout en respectant une qualité agronomique de nos boues en accords avec les Plans régionaux d'élimination des déchets. Cette approche permettra d'éclairer les collaborations menées avec les entités externes, producteurs de substrats potentiellement intéressants. La prise en compte de sous-produits externes (fumier équin, biodéchets) permettra d'augmenter la production de biogaz et donc de favoriser la revente d'énergie (réinjection dans le réseau de gaz naturel GRdF ou GRT gaz).

Les expérimentations en cours depuis plusieurs mois ont permis de définir les paramètres opératoires pour la méthanisation du fumier équin en co-digestion avec les boues de station d'épuration (voie liquide / voie sèche) et une estimation des production d'énergie à une échelle industrielle. L'année 2021, l'étude se poursuivra dans le cadre d'un projet plus global « Méthacopée ». La finalité est un élargissement de l'étude à d'autres biodéchets organiques et au couplage des deux modes de méthanisation voie liquide/voie sèche. Pour répondre à ces objectifs, la conception d'un dispositif multi-réacteurs de méthanisation sera nécessaire avant d'entamer les différentes expérimentations.



### Calendrier de l'action

Conception et réalisation d'un dispositif de méthanisation multi-réacteurs (1er trimestre 2021)

Mise en place des protocoles expérimentaux pour biodéchets (2ème trimestre)

Définition de la stratégie expérimentale sur la valorisation énergétique de nouveaux gisements et application (2ème semestre 2021)

- **Pilotes de l'action** : DI Service Rivière-Usine Métrologie Innovante
- **Partenaires** : Programme Mocopée : SIAAP, UTC, UniLaSalle
- **Indicateur de suivi de l'action** : Respect du calendrier défini

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 41 :

Mesurer les émissions de protoxyde d'azote sur les ouvrages de traitement biologique

**Objectif stratégique : Favoriser l'innovation technologique et sociale**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Les récents travaux menés au sein du programme de recherche Mocopée ont montré que cela n'était pas sans conséquence sur les émissions de protoxyde d'azote, gaz à effet de serre plus impactant que le dioxyde de carbone. Les objectifs de ce travail sont, d'une part de comprendre le lien entre les facteurs d'émission et les conditions d'exploitation et d'autre part, de faire évoluer nos modèles de prédiction du fonctionnement de la biofiltration de manière à être capable de prédire les émissions de N<sub>2</sub>O.

Résultats. Dans le cadre de la phase I du programme de recherche Mocopée et du projet ANR-N2Otrack (2015-2019) les travaux entrepris ont permis de caractériser la production de N<sub>2</sub>O par les unités de biofiltration. L'acquisition des jeux de données des flux gazeux et dissous de N<sub>2</sub>O en nitrification tertiaire et post-dénitrification ont permis une meilleure compréhension des voies de production du N<sub>2</sub>O via les outils d'analyse isotopique et l'extension et la calibration du modèle SimBio pour décrire la production et les émissions de N<sub>2</sub>O.

Impact économique. Les bénéfices attendus de cette action porteront sur l'évaluation de l'impact environnemental de nos procédés d'épuration de l'azote. Une fois les facteurs d'émissions du protoxyde d'azote intégrés dans nos modèles de prédiction, il sera possible d'orienter les choix d'exploitation de nos usines pour en limiter l'empreinte environnementale.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Les actions réalisées ont permis de prendre en compte les émissions de N<sub>2</sub>O dans le modèle SimBio de prédiction du fonctionnement de la biofiltration. Il s'agit maintenant de pouvoir suivre en temps réel les productions de N<sub>2</sub>O sur les filières de traitement biologiques afin de consolider les informations sur les mécanismes d'apparition. L'approfondissement de la compréhension de certains mécanismes de production sera fait au travers d'expériences en pilote et par voie de modélisation.

### Calendrier de l'action

Finalisation et réception du dispositif de mesure en ligne du protoxyde d'azote (1er trimestre 2021)  
Validation du dispositif sur site et acquisition des données long-terme de N<sub>2</sub>O sur diverses unités de traitement (2ème et 3ème trimestres de 2021)  
Traitement des données et interprétations (4ème trimestre 2021)

- **Pilotes de l'action** : DI Service Rivière-Usine Métrologie Innovante
- **Partenaires** : Programme Mocopée : SIAAP, INRAE
- **Indicateur de suivi de l'action** : Respect du calendrier

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 42 :

Décliner les actions du plan de mobilité pour le Siaap

**Objectif stratégique : Favoriser un comportement écoresponsable des agents du Siaap dans leur quotidien**

### Contexte de l'action et résultat global attendu

Se conformer à la réglementation qui oblige les entreprises à se doter d'un tel « outil »  
Optimiser la flotte automobile en la rendant plus qualitative.

Se donner les outils nécessaires aux projections en matière de composition et de rendement de la flotte automobile.



### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Suite aux conclusions du diagnostic et aux enquêtes de mobilité de 2020 nous établirons une liste d'actions, de manière globale, selon différentes catégories :

- Information, communication et sensibilisation ;
- Mise à disposition d'équipement facilitant une mobilité durable ;
- Mesures organisationnelles ;
- Actions en cas d'aléas ;

Des éléments permettant d'apprécier l'impact de ces actions seront présentés sur la base d'un benchmark.

Bénéfices attendus :

- Economiser les énergies fossiles et réduire les émissions de GES et de particules fines
- Faciliter les déplacements des agents du SIAAP et optimiser les flottes de véhicules

### Calendrier de l'action

L'action d'étude sera menée sur l'année 2021

- **Pilotes de l'action** : DST
- **Partenaires** : toutes les directions
- **Indicateur de suivi de l'action** : suivi de l'avancement du plan d'action

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 43 :

Moderniser le parc automobile

**Objectif stratégique : Favoriser un comportement écoresponsable des agents du Siaap dans leur quotidien**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Etablissement d'une stratégie de Remplacement de véhicules de la flotte automobile du SIAAP

### Description de l'action et des résultats attendus

Il s'agit d'une action récurrente à mener chaque année lors des périodes de remplacement des véhicules, l'objectif étant une cible de 20 % par an des remplacements possibles et/ou utiles.

Cette cible est fixée aux administrations dans la loi sur la transition énergétique, l'objectif étant de réduire les nuisances dues aux transports et déplacements.

Bénéfices attendus :

- Confort des usagers
- Mise en conformité
- Economies d'énergie

### Calendrier de l'action

L'action se déroulera sur l'année 2021 et dépendra du programme de renouvellement de la flotte automobile

- **Pilotes de l'action** : DAL
- **Partenaires** : entreprises extérieures
- **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi du remplacement des véhicules (hors PL et gros utilitaires spéciaux)

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 44 :

Mettre en place des bornes de rechargement pour les véhicules électriques

**Objectif stratégique : Favoriser un comportement écoresponsable des agents de Siap dans leur quotidien**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Réduire la consommation d'énergie fossile, et réduire les émissions de gaz à effets de serre et de particules dues à l'utilisation des véhicules thermiques.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Mise en place de bornes de rechargement de véhicules électriques adaptées aux véhicules utilisés et aux déplacements nécessaires inter-sites. Favoriser l'utilisation de véhicules électriques au Siap.

Les usines de SAV, SAM et SEC (Colombes) sont dotées. Les bornes de SEG doivent être modernisées, et il convient de prévoir un déploiement sur Nanterre et Colombes. Le parc du siège est en cours d'extension mais est déjà doté de bornes électriques.

Bénéfices attendus :

- Economiser les énergies fossiles
- Réduire les émissions de GES et de particules fines
- Favoriser les déplacements avec les véhicules électriques

### Calendrier de l'action

Sur l'année.

• **Pilotes de l'action** : DAL

• **Partenaires** :

• **Indicateur de suivi de l'action** : suivi de l'avancement du plan en fonction du déroulement des travaux

## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES

Fiche action 45 :

Investir dans des vélos pour faciliter les déplacements sur le site



### Objectif stratégique : Favoriser un comportement écoresponsable des agents de Siap dans leur quotidien



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Après une large consultation des équipes en 2020, le vélo idéal a été identifié. Pour tous, il est primordial d'avoir un contrat d'entretien mensuel des vélos avec une gestion centralisée comme les matériels communs. L'ensemble des services souhaite une version classique, sans dérailleur, à vitesse intégrées dans le moyeu, avec béquille, pneus pleins increvables, cadre solide, équipé d'un panier à l'avant et d'un antivol.

Cette démarche fait échos aux remontées lors de l'enquête sur la mobilité.

#### Description de l'action et des résultats attendus

Projet d'achat de 15 vélos auprès de la société Alium, fabrication française



#### Calendrier de l'action

Année 2021

- **Pilotes de l'action** : SEG
- **Partenaires** : Alium
- **Indicateur de suivi de l'action** : avancement de l'action



## LUTTER CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES EMISSIONS DE GES



Fiche action 46 :

Favoriser les mobilités durables par la mise en place de prises pour les véhicules électriques et d'un abri pour vélos

**Objectif stratégique : Favoriser un comportement écoresponsable des agents du Siap dans leur quotidien**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Afin de participer à une réduction des émissions de gaz à effets de serre et au schéma de mobilité plus respectueux de l'environnement et dans la continuité de la 1ère tranche réalisée de mise en place de bornes de rechargement pour les véhicules électriques sur le site de Colombes, une 2ème tranche sera réalisée en 2021.

Par ailleurs, la création d'un nouvel abri pour les vélos, dont les électriques, permettra de favoriser les déplacements doux et durables.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Poursuite de l'action de mise en place de bornes de chargement des véhicules électriques sur Colombes avec déploiement de 5 nouvelles bornes.

Création d'un nouvel abri à vélos

### Calendrier de l'action

Réalisation pour les bornes de rechargement électriques : fin 1er semestre 2021

Réalisation d'un nouvel abri à vélos : fin 2021.

• **Pilotes de l'action** : SEC

• **Partenaires** :

• **Indicateur de suivi de l'action** :

50% si déploiement d'au moins deux bornes de chargement des véhicules électriques

50% si création d'un abri pour les vélos

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 47 :

Porter à connaissance le nouveau schéma directeur d'assainissement de la zone SIAAP auprès des institutions et des collectivités



### Objectif stratégique : Développer une politique concertée d'assainissement sur le territoire francilien



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de la zone SIAAP est un document essentiel de planification et de gouvernance à l'échelle de la zone SIAAP pour faciliter une coordination entre maîtres d'ouvrage.

L'actualisation du schéma directeur s'est achevée en 2016. La validation du Schéma Directeur actualisé par l'ensemble des partenaires a eu lieu lors du Comité de Pilotage du 8 juin 2016 et son approbation par l'Assemblée délibérante du SIAAP en février 2017.

Ce schéma directeur présente le plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de qualité de la Seine et de la Marne fixés par la Directive Cadre sur l'Eau à l'horizon 2027 tout en respectant les critères de conformité collective de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU).

#### Description de l'action et des résultats attendus

Ce document a été porté à connaissance auprès des grands acteurs de l'Eau et de l'Assainissement, des collectivités et des institutions. En 2019, il a été décliné en contrat de territoire « eau et climat » avec l'agence de l'eau pour la période 2019-2024. Ce contrat de territoire a été adopté par le Conseil d'Administration du SIAAP du 8 janvier 2020.

Le SIAAP doit continuer à valoriser les travaux et résultats du SDA qui reste uniques en France, voire dans le monde notamment sur le volet « pression-impact ».

En 2021, le SIAAP va actualiser le SDA afin de vérifier la conformité des aménagements au regard des objectifs DCE, DERU et baignade de l'ensemble des aménagements adoptés pour la DCE, la baignade des JOP et la baignade pérenne avec des données d'état des lieux mis à jour (2011-2019) et sur une prospective à 2030 également mise à jour.

#### Calendrier de l'action

1<sup>er</sup> trimestre 2021

- **Pilotes de l'action** : DST/SPPE
- **Partenaires** : AESN - DRIEE – départements (92-93-94) Paris, syndicats d'assainissements et EPT
- **Indicateur de suivi de l'action** : Signature du contrat « eau et climat » entre le SIAAP et l'AESN en janvier 2021

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 48 :

Etablir un rapport de développement durable



### Objectif stratégique : Développer une politique concertée d'assainissement sur le territoire francilien



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

La loi dite Grenelle 2, promulguée le 12 juillet 2010, prescrit dans son article 255 aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le décret n° 2011-687, paru le juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales, est venu préciser cette obligation.

Dans le cadre de cette loi, un rapport de développement durable répondant aux recommandations de ce décret a complété le rapport d'activité annuel et été voté lors du CA du 23 juin 2013 sur la situation en matière de développement durable au Siaap.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Définir les éléments du rapport développement durable et concevoir leur intégration dans le rapport d'activité annuel du Siaap voté par le Conseil d'administration. Les éléments constitutifs de ce rapport développement durable permettront une lecture synthétique et concrète de l'action du Siaap dans ce domaine en lien avec les 3 ambitions de la nouvelle stratégie de développement durable et en cohérence avec les objectifs de la démarche Siaap 2030.

Ce document qui rend compte de manière transparente et didactique sur les activités de l'institution peut apporter un bénéfice humain, comportemental voire environnemental, économique et financier. En effet, mieux les élus, les partenaires institutionnels, les usagers sont informés sur les résultats de leur action quotidienne sur l'eau, l'assainissement, mieux leur compréhension des enjeux est précise ce qui peut avoir in fine des conséquences en terme de bénéfices sur l'ensemble des champs pré-cités.

#### Calendrier de l'action

Mise en œuvre : janvier 2021 ; publication : juin 2021

#### • Pilotes de l'action : DST et DCRI

DST : définition du contenu du rapport développement durable.

DCRI : valorisation et mise en forme pour une intégration cohérente et homogène au rapport d'activité de la collectivité.

#### • Partenaires

#### • Indicateur de suivi de l'action :

Définition des sujets et/ou des indicateurs

Différentes étapes de la conception du rapport d'activités annuel : collecte des sujets, rédaction, mise en page.

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 49 :

Mener avec nos partenaires une étude de vulnérabilité du système d'assainissement face à une crue majeure



### Objectif stratégique : Développer une politique concertée d'assainissement sur le territoire francilien



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Plusieurs études et REX post inondation (Prague, Katrina, Sandy) ont mis en avant les capacités de résilience des métropoles comme éléments premiers de poursuite de l'activité économique et du maintien en place des populations.

Afin de préparer un redémarrage le plus rapidement possible après la décrue du système d'assainissement, le Siaap souhaite mener avec ses partenaires une étude ayant pour objectifs de connaître la vulnérabilité du système d'assainissement ainsi que sa résilience face à une crue majeure.

#### Description de l'action et des résultats attendus

De 2018 à mi-2019, l'exécution de la phase 1, notamment :

- un benchmark et une analyse de l'ensemble des études à disposition,
- une analyse hydrologique complète (recensement des différentes crues historiques connues, réalisation d'une table des correspondances (cotes aux stations de référence / cotes locales, analyse des probabilités de concomitance crue-pluie...)
- une analyse fonctionnelle des ensembles hydrauliques (unités fonctionnelles) pour différents scénarios hydrologiques,
- un approfondissement de la qualité des hypothèses sur l'ensemble des entrants en réseau,
- une analyse statique de la propagation des lignes d'eau dans les réseaux d'assainissement,
- la définition d'une grille permettant la hiérarchisation des fragilités selon des critères technico-économiques.

Mi-2019 mi-2021 : exécution de la phase 2 qui consiste en une étude dynamique via une modélisation couplée du système naturel en crue et du réseau d'assainissement.

Les résultats de cette modélisation sont cartographiés via des outils SIG et devront faire apparaître les zones d'éventuelles résurgences ainsi que des points de fragilité du système, dans différentes situations hydrologiques.

#### Calendrier de l'action

Phase 1 finalisée en juin 2019

Mise au point du cahier des charges et lancement de la phase 2 courant 2<sup>ème</sup> semestre 2019

Phase 3 : en 2021

#### • Pilotes de l'action : DT

• **Partenaires** : Ville de Paris, CD 92, 93, 94, EPT, Syndicats raccordés au Siaap, DRIEE, AESN, EPTB Seine Grands Lacs et la Zone de Défense

• **Indicateur de suivi de l'action** : % d'avancement semestriel

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 50 :

Conférences de présentation du bilan d'exploitation 2020 du SIAAP



**Objectif stratégique : Informer, sensibiliser et former les riverains, les usagers et les professionnels**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le Siaap produit chaque année divers bilans de son activité annuelle.

Une présentation de son bilan annuel d'exploitation sera faite en réunion publique à l'attention de l'ensemble des maîtres d'ouvrage de la zone agglomérée parisienne.



### Description de l'action et des résultats attendus :

Organisation d'une conférence au premier semestre 2021.



### Calendrier de l'action :

Présentation du bilan à la conférence au premier semestre 2021

- **Pilotes de l'action :** DST- SPPE
- **Partenaires :** DG/DCRI/DST
- **Indicateur de suivi de l'action :** réalisation de l'action 100%

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 51 :

Mettre en place des événements grand public



**Objectif stratégique : Informer, sensibiliser et former les riverains, les usagers et les professionnels**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Chaque année, le Siaap organise à sa propre initiative ou avec ses partenaires plusieurs événements destinés au grand public et aux usagers de l'assainissement. Compte tenu du contexte sanitaire, seuls 2 événements ont pu être réalisés par les partenaires, dans le respect des gestes barrières.

- En partenariat avec le Conseil départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis il participe à l'événement L'été du Canal.

- En partenariat avec des villes riveraines de ses installations ou constitutives de son périmètre d'action, il participe à l'opération de nettoyage des berges de Seine et de ses affluents « Berges Saines » organisée par l'association la Seine en Partage qui fédère 100 communes bordées par le fleuve.

Par ailleurs, le Siaap participe et adapte ses outils de communication aux initiatives nationales comme la semaine du développement durable.

Événements grand public : tous ces événements concourent à informer le grand public usager sur les missions de service public et les métiers des agents du Siaap. Ils permettent d'établir une relation de proximité, personnalisée pour diffuser des messages clés sur les actions quotidiennes conduites par le Siaap. Ils permettent aussi de délivrer une information pédagogique en direction du jeune public à travers des animations et des ateliers, en collaboration avec l'école du Siaap, La Cité de l'Eau et de l'Assainissement. Toutes ces actions s'inscrivent dans les objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU pour un environnement plus durable.

Ces actions réalisées apportent un bénéfice humain, comportemental voire environnemental en effet, mieux les usagers sont informés sur les résultats de leur action quotidienne sur l'eau, l'assainissement, mieux ils appréhendent les enjeux et font évoluer leur comportement qui au final peuvent permettre une meilleure sauvegarde de l'environnement.

### Description de l'action et des résultats attendus :

Présence de l'identité visuelle du Siaap sur les supports de communication élaborées par les partenaires organisant les événements.

### Calendrier de l'action :

- septembre 2021 : Berges Saines
- L'été du canal, date à indiquer

• **Pilotes de l'action :** DCRI

• **Indicateur de suivi de l'action :** réalisation des 2 événements maintenus par 2 partenaires

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 52 :

Poursuivre l'information sur les grands projets du SIAAP



### Objectif stratégique : Informer, sensibiliser et former les riverains, les usagers et les professionnels



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Trois grands projets en 2020 continueront à faire l'objet d'actions de communication de proximité et institutionnelle :

- Seine aval : démarrage du chantier de la décantation primaire et poursuite de celui de la valorisation du biogaz.
- Réseaux : démarrage de la construction du tunnel de maillage VL8 entre Crosnes et Valenton dans le sud est parisien. Ce projet renforce la sureté de fonctionnement du système d'assainissement et participe à l'amélioration de la qualité de l'eau en vue des Jeux Olympiques 2024.
- Cométha : lancement de la phase 2 avec la construction de 2 pilotes un à Seine amont et un à Seine aval à la fin de l'année.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

Pour ces grands projets les actions de communication s'organiseront autour de publics cibles : les riverains/usagers, les élus, les partenaires institutionnels et économiques, les associations et l'interne en direction desquels des outils spécifiques seront créés et diffusés en vue de les informer de manière continue et régulière sur les évolutions des projets.

Des actions spécifiques (visite de presse, dossier de presse, communiqué de presse...) à destination des journalistes de la presse locale ou spécialisée seront élaborés afin qu'ils deviennent de véritable relai d'information et diffusent les messages clé de l'institution. Toutes les initiatives grand public, auxquelles participe le SIAAP, seront l'occasion de communiquer sur ces projets. La Fête de la Lavande sera également un moment privilégié de communication sur les chantiers majeurs de la refonte de Seine aval.

L'objectif stratégique sera atteint en actionnant tous ces leviers de communication qui permettront de réaliser des bénéfices « humains » c'est-à-dire permettre à nos cibles de disposer d'une information actualisée et leur permettre de mieux comprendre les problématiques écologiques auxquelles elles peuvent être confrontées.

#### Calendrier de l'action :

Année 2021

- **Pilotes de l'action :** DCRI
- **Indicateur de suivi de l'action :** Réalisation de ces événements

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 53 :

Redynamiser des activités du Jury de Nez



### Objectif stratégique : Informer, sensibiliser et former les riverains, les usagers et les professionnels



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

La présente action vise à redynamiser les activités du jury de Nez en mettant en place toute une série d'actions afin de renforcer et consolider le lien existant entre le SIAAP et les riverains de nos installations.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus

Le jury de nez (ou comité de riverains bénévoles) est un dispositif permettant de nouer des relations de proximité avec le proche voisinage à partir de la réalisation de tests olfactifs dont les résultats sont utilisés par le Service Environnement dans l'appréciation de la situation environnementale de nos installations.

La présente action vise à réformer les modalités d'interaction entre nos entités afin de consolider les partenariats dans un contexte où la population devient de plus en plus désireuse d'information.

Cette action nécessite une phase préliminaire d'audit du dispositif en cours avec la fourniture de préconisations.

Résultats attendus :

- Améliorer la participation des riverains aux tests olfactifs
- Revoir la méthodologie de réalisation des tests olfactifs
- Intégrer la connectivité dans le dispositif et renforcer les interactions
- Renforcer la communication
- Proposer une structure de concertation permettant d'élargir les échanges

#### Calendrier de l'action

A définir ultérieurement

- **Pilotes de l'action** : DLE
- **Partenaires** : DCRI
- **Indicateur de suivi de l'action** : suivi de l'avancement du plan d'action



## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 54 :

Elaborer un plan d'action pour l'atteinte de l'objectif baignade en Seine et en Marne



### Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Dès 2016, le SIAAP a mis à disposition la plateforme de concertation qui a servi à actualiser le SDA vis-à-vis de l'objectif de la DCE, en écho de la candidature de Paris et de la Seine Saint Denis aux jeux olympiques et para olympiques de 2024 et des projets annoncés de baignade en Marne tels que ceux mentionnés dans le SAGE Marne Confluence.

Le Préfet de région a mis en place un groupe de travail « Qualité de l'eau et baignade », en vue de l'instauration de baignades pérennes, quatre sous-groupes de travail ont été mis en place :

1. un sous-groupe « priorisation des rejets », piloté par le SIAAP. Ce sous-groupe a pour objectif de quantifier les rejets (stations d'épuration, déversoirs d'orage, etc) et les prioriser en vue de définir les actions prioritaires à mener
2. un sous-groupe « mauvais branchements » piloté par le conseil départemental du Val de Marne
3. un sous-groupe « gestion des eaux pluviales », piloté par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis
4. un sous-groupe « bateaux et établissements flottants », piloté par Ports de Paris

#### Description de l'action et des résultats attendus :

- Animation du sous-groupe « priorisation des rejets : SDA baignade zone SIAAP

Le travail du SIAAP débuté en 2016 a permis d'aboutir au plan d'actions Baignade (priorisation des actions et chiffrage), dont le tableau de bord figure en annexe du protocole d'engagement pour la mise en œuvre du plan d'actions au droit du site Trocadéro-Champs de Mars.

Pour aboutir à ce plan d'action, plusieurs étapes ont été nécessaires :

- o L'acquisition de connaissance et de données bactériologiques dans le système d'assainissement et le milieu naturel aquatique ;
- o Le couplage des modèles hydrologiques, hydrauliques et bactériologiques ;

Mise à jour en 2020 du SDA Baignade pour la prise en compte de l'objectif de baignade pérenne sur les 22 sites potentiels supplémentaires qui constitueront un des héritages des JOP 2024, actés lors du COPIL du 18 octobre 2018.

Prochains livrables et calendrier associés, il est proposé une « fiche-synthèse » par site de baignade avec l'emplacement du site de baignade ; les pressions et leur localisation ; les actions associées.

Ces synthèses ont vocation à orienter et guider les études locales telles que les « profils de baignade » à réaliser pour l'ouverture effective des sites de baignade.

- Animation territoriale pour l'atteinte des objectifs de qualité qui permettront la baignade en Seine et en Marne avec :
  - o La mise en place d'un site internet de référence pour accélérer les mises en conformité des mauvais branchements : [monbranchement.fr](http://monbranchement.fr)
  - o La mise en place d'un outil d'aide au dimensionnement des projets de gestion à la source des eaux pluviales [Parapluie-hydro.fr](http://Parapluie-hydro.fr)
  - o L'élaboration d'une stratégie d'animation commune
- Élaboration d'un site internet sur la problématique des mauvais branchements et d'une application cartographique pour identifier le gestionnaire d'assainissement à la parcelle

Ces outils seront utiles tant aux usagers qu'aux acteurs de l'assainissement francilien et permettront de mutualiser les moyens à déployer par les différentes collectivités en termes de communication offrant ainsi un socle d'outils et de langage commun. Un plan de communication accompagnera le lancement de ce site et une action de sensibilisation auprès des notaires et des professionnels de l'immobilier sera réalisée.

- Elaboration de l'outil Parapluie pour promouvoir la gestion à la source des eaux pluviales : Limiter l'imperméabilisation et les rejets aux réseaux

80 % de la pluie qui tombe chaque année en Île-de-France est une « petite pluie ». Ces petites pluies, si la ville est bien aménagée, devraient pouvoir être gérées là où elles tombent sans encombrer les réseaux. Ainsi, une importante part de la gestion des eaux pluviales dépend principalement des pratiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Afin d'accompagner opérationnellement ces acteurs, il a été proposé la mise en place d'un outil d'aide au dimensionnement des projets de gestion à la source des eaux pluviales à destination des aménageurs, des collectivités et des particuliers ;

Les objectifs globaux du projet sont :

- o de (re)créer le lien entre l'aménagement du territoire et son impact sur le ruissellement, l'assainissement et les milieux aquatiques,
- o de faire comprendre pour fédérer : permettre une compréhension et adhésion à l'objectif, par les acteurs de l'aménagement, en améliorant la lisibilité des enjeux et objectifs de gestion des eaux pluviales à la source,
- o assister les professionnels de la construction, particuliers, dans la conception des solutions de gestion des eaux pluviales à la parcelle, tenant compte des réglementations locales (zonages pluviaux, PLU, etc...)
- o et enfin, pour accompagner les institutions (instructeurs des permis de construire, acteurs de l'eau, etc.) dans leurs démarches et les objectifs fixés grâce à l'outil Parapluie

Initialement développé par l'INSA-Lyon pour la métropole du Grand Lyon, Parapluie est un outil en ligne, simple, gratuit et pédagogique. L'adaptation de cet outil à la zone SIAAP permettra à tous les acteurs de disposer d'un socle commun en termes de contrôle de l'imperméabilisation, de place de l'eau dans la ville de demain et de résilience.

Prévue pour début 2021, sa mise en service doit concourir à réduire les volumes d'eau collectés dans les réseaux par temps de pluie, avec pour triple objectif l'amélioration de la qualité physico-chimique des cours d'eau, l'atteinte des objectifs de baignade pérenne en Seine et en Marne et la robustesse globale du système d'assainissement de l'agglomération parisienne.



### Calendrier de l'action :

Animation du sous-groupe de travail « priorisation des rejets » ; du groupe « élaboration du site internet mauvais branchement » ; du groupe « élaboration de l'outil « Parapluie » outil de dimensionnement des eaux pluviales pour les aménageurs de la zone SIAAP.

Portage et financement des études locales sur les bassins versants ultra-prioritaires (secteur Marne et le Fresnes Choisy).

**Pilotes de l'action :** DST/SPPE **Partenaires :** AESN - DRIEE - RIF – APUR-CD92, CD93, CD94, Paris, syndicats d'assainissements raccordés au SIAAP

• **Indicateur de suivi de l'action :** Elaboration du plan d'actions baignade sites en héritage : 50 % ; Etat d'avancement des études sur les bassins versants ultra-prioritaires: 30 % ; Elaboration des sites internet « mauvais branchements » et « Parapluie » : 20%

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 55 :

Sensibiliser les plaisanciers à la qualité de la Seine et de la Marne



### Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Sensibiliser les plaisanciers pour qu'ils deviennent acteur de la préservation de la Seine et de la Marne. Première campagne de sensibilisation au port de l'arsenal.

#### Description de l'action et des résultats attendus :

Elaborer des panneaux de sensibilisation à destinations des plaisanciers sur la faune et la flore aquatique, sur les bons gestes pour préserver la Seine et la Marne.

Former l'équipe de capitaines et maîtres de port de Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont sur la faune et la flore aquatique, sur les bons gestes et les enjeux de préservation afin qu'ils puissent répondre aux plaisanciers.

#### Calendrier de l'action :

Formation de capitaines et maîtres de port deuxième semestre 2021

Installation de panneaux dans la salle des plaisanciers des ports d'ici fin 2021

• **Pilotes de l'action :** DST

• **Partenaires :** DCRI et LCDEA

• **Indicateur de suivi de l'action :**

50% pour la réalisation et l'installation des panneaux

50% pour dispenser la formation à l'équipe du port

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 56 :

Sensibiliser le grand public à la biodiversité de la Marne par une balade écologique à la découverte de la faune piscicole le long des bords de Marne à Joinville-le-Pont



**Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Les intérêts du SIAAP et des communes situées en bords de Marne et Seine convergent vers un objectif commun de sensibiliser le grand public pour qu'il découvre la richesse de la biodiversité aquatique et qu'il devienne acteur de la préservation de la Seine et de la Marne.



### Description de l'action et des résultats attendus :

Le projet est de proposer au grand public une balade écologique à la découverte de la faune piscicole le long des bords de Marne à Joinville-le-Pont :

- 34 macarons apposés au sol, un macaron par espèce de poisson présente en Marne
- avec des panneaux explicatifs présentant le cheminement et la biodiversité aquatique.
- avec géoréférencement des macarons et une page dédiée internet



### Calendrier de l'action :

Illustrations + réalisation panneau : janvier / février

Exécution des macarons + panneau : fin février

Lancement en production : mars

Pose des panneaux et des 34 macarons: avril

Inauguration : mai

• **Pilotes de l'action** : DST

• **Partenaires** : DCRI et Joinville-le-Pont

• **Indicateur de suivi de l'action** :

20% pour chaque étape

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 57 :

Mettre en œuvre le sentier d'interprétation de la Réserve Naturelle Régionale du bassin de la Bièvre à Antony



### Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Compte tenu de sa richesse écologique exceptionnelle, le bassin d'Antony a été classé par la RIF en Réserve Naturelle Régionale en 2009. Le Siaap et le CORIF sont co-gestionnaires de la réserve et doivent à ce titre mettre en œuvre les actions définies au plan de gestion de la réserve pour préserver et développer l'intérêt du site. Conformément au plan de gestion, un sentier d'interprétation a été réalisé et ouvert au public au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.



il a pour vocation de faire connaître le patrimoine naturel de la réserve et de le valoriser auprès du public.



#### Description de l'action et des résultats attendus :

L'action a pour objectif d'analyser l'utilisation du sentier depuis son ouverture, plus particulièrement au travers des paramètres suivants :

- Nombre d'animation ;
- Type de public ;
- REX sur les améliorations possibles ;
- Elargissement des possibilités d'accueil éventuelles.

Gain attendu : promouvoir le patrimoine naturel de la réserve.



**Calendrier de l'action** : selon le planning des animations 2021

• **Pilotes de l'action** : DT

• **Partenaires** : DCOM, DSAR, LCDEA, externes : Antony, LPO

• **Indicateur de suivi de l'action** : Tableau de suivi des animations

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 58 :

Identifier les pollutions olfactives liées au transport des effluents



### Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Ces dernières années, plusieurs crises olfactives récurrentes ont eu lieu sur les réseaux Est et Ouest de la DSAR.

L'objectif de cette action est d'identifier les sources à l'origine des émissions olfactives et les facteurs favorables à leur formation.

#### Description de l'action et des résultats attendus :

Des actions suivantes se poursuivent en 2021 :

1. Création d'un groupe de travail
2. Mise en place d'une organisation de travail entre la DLE et la DSAR (contrat de service DLE-DSAR pour les réseaux Ouest) afin d'analyser chaque épisode olfactif sur les réseaux
3. Mise en place d'un plan d'actions de lutte contre les nuisances olfactives en concertation DLE/DSAR (pour les secteurs Est et Ouest) : désodorisations, capteurs, optimisation des injections de réactifs...

#### Calendrier de l'action :

Echelonnement des actions sur l'année 2021

• **Pilotes de l'action** : DLE – SE

• **Partenaires** : DSAR

• **Indicateur de suivi de l'action** : Taux d'avancement des actions  
Nombre de plaintes olfactives, nombre de perceptions messager

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 59 :

Mettre en œuvre le programme annuel de prévention



### Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le Programme Annuel de Prévention répond à une exigence réglementaire. Il constitue surtout un document stratégique en matière de prévention en fixant les priorités à entreprendre au cours de l'année. Il a pour ambition d'améliorer la santé, la sécurité et des conditions de travail des agents intervenant au Siaap.

Il est élaboré avec le concours du collège des conseillers de prévention et du comité de direction. Il est soumis pour avis au premier Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail de l'année (23 mars 2021).

Il est ensuite décliné sur l'ensemble des sites (des actions spécifiques locales peuvent être engagées) Il s'agit du sixième exercice depuis 2016. L'objectif est de progresser dans la mise en œuvre et le suivi de ce programme.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

1. Constituer le programme annuel de prévention 2021

Proposition du programme annuel de prévention 2021 par le collège des conseillers de prévention  
Présentation en Comité de direction.  
Présentation pour avis au CHSCT central

2. Déclinaison du PAP 2021

Constitution des programmes annuels de prévention locaux  
Présentation en CHSCT d'établissement pour avis.

Bénéfices attendus : Le Programme annuel de Prévention structure la démarche de prévention en orientant les axes principaux au bénéfice d'une évolution vers une culture de sécurité intégrée. Il permet de gagner en performance en renforçant les modalités de suivi et en impliquant au mieux l'ensemble de la ligne hiérarchique.

#### Calendrier de l'action :

Constituer le Programme Annuel de Prévention 2021 (T1 - 2021) ; Déclinaison du Programme Annuel de Prévention 2021 (Continu)

- **Pilotes de l'action** : DG (partie 1) Chaque directeur de site (partie 2)
- **Partenaires** : Partie 1 : DS et le collège des conseillers de prévention ; Partie 2 : IG et le collège des conseillers de prévention
- **Indicateur de suivi de l'action** :

- Action 1 : Proposition d'un programme annuel de prévention 2021 par le collège des conseillers de prévention (33%) ; Présentation en Comité de direction (66%) ; Présentation pour avis au CHSCT central (100%)
- Action 2 : Constitution des programmes annuels de prévention locaux (50%)  
Présentation en CHSCT d'établissement pour avis (100%)

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 60 :

Maîtriser les risques liés à la sécurité industrielle dans les réseaux



**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Les réseaux gérés par la DSAR, qui alimentent directement les 6 usines d'épuration du SIAAP, constituent un maillon essentiel du système d'assainissement géré par le SIAAP. Les enjeux liés à son bon fonctionnement sont d'une importance majeure pour éviter les conséquences graves susceptibles de résulter de certains dysfonctionnements ou dégradations, tant vis-à-vis de l'exploitation globale du système que vis-à-vis des personnes et des biens situés dans son environnement.

L'action projetée est destinée à identifier les risques de dysfonctionnement des composantes critiques des réseaux, à évaluer leur sûreté de fonctionnement dans leurs configurations actuelles et à proposer des pistes d'amélioration, au besoin.

Elle se décompose en quatre phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : Etude méthodologique (réalisée en 2015 et 2016)
  - o Définition de la notion de dysfonctionnement majeur
  - o Détermination des composantes critiques ou points stratégiques des réseaux
  - o Principe d'identification et d'évaluation des risques pesant sur ces composantes critiques
- 2<sup>ème</sup> phase : Etudes de sûreté de fonctionnement (2016-2021)
- 3<sup>ème</sup> phase : Mise en œuvre des actions issues des études de sûreté de fonctionnement. Cette phase a commencé dès 2018, en parallèle de la phase 2 et doit se poursuivre jusqu'en 2022.
- 4<sup>ème</sup> phase : Garder en permanence les études de sûreté de fonctionnement à jour, au travers d'un processus de revue et de mise à jour régulier.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

Poursuivre les études de sûreté de fonctionnement et l'identification des actions correctives et préventives à mettre en œuvre. Poursuivre la mise en œuvre des actions identifiées. Etablir le processus de maintien à jour des études de sûreté de fonctionnement.

### Calendrier de l'action :

Echelonnement des actions jusqu'en 2021

- **Pilotes de l'action** : DSAR
- **Partenaires** : DT
- **Indicateur de suivi de l'action** : Taux d'avancement des études et des actions associées



## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 61 :

Maîtriser le risque gaz dans les réseaux



**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Les réseaux d'assainissement nécessitent une surveillance renforcée du risque gaz pour la sécurité des agents, la protection du génie civil et des équipements et enfin, l'amélioration du cadre de vie des riverains. Le plan d'actions engagé pour la maîtrise du risque gaz dans les réseaux, se poursuit en 2021 après 2 années de suspension (manque effectif DSAR).

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

- Suivi des concentrations en gaz dans les réseaux par la DSAR avec alertes gaz et corrélation avec les opérations d'exploitation sur les réseaux (chômages, gestion pluie, situation normale)
- Optimisation du parc de capteurs gaz à la DSAR pour avoir une meilleure vision des ouvrages émissifs afin de mettre en place des plans d'actions adaptés
- Mise en place d'indicateurs de disponibilité des capteurs de la DSAR (notamment les capteurs gaz) afin d'améliorer la planification des opérations de maintenance et le maintien de la disponibilité des capteurs
- Installation de désodorisations provisoires afin de limiter la gêne auprès des riverains (SAN, CAB ...)
- Réalisation de travaux aérauliques (mise en place de ventilation et de désodorisations) : ATC, SAN, CAA 15 et réflexion globale DSAR en besoin d'études aérauliques
- Mise à jour des gammes de maintenance des désodorisations et définition d'une politique de maintenance des désodorisations à la DSAR (installations capteurs entrée/sortie...)
- Réalisation de campagnes de mesures ponctuelles lors des chômages sur les points émissifs du réseau par la DLE (VL9, LAS, SAR, EGN...).

### Calendrier de l'action :

Sur l'année 2021

• **Pilotes de l'action** : DSAR

• **Partenaires** : DLE-SE

• **Indicateur de suivi de l'action** : Concentrations en gaz dans les réseaux, indicateurs de disponibilité des capteurs, gammes des désodorisations mises à jour, nombre de plaintes olfactives



## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 62 :

Inspecter les émissaires en service au moyen d'un engin autonome : projet EVE

### Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Dans le cadre de sa politique de gestion patrimoniale, la DSAR effectue périodiquement l'inspection et le diagnostic structurel de ses ouvrages afin de connaître leur état et d'engager des travaux de remise à niveau si besoin.

Ces réseaux n'étant pas visitables en service, les inspections et diagnostics nécessitent leur mise en chômage. Au vu des contraintes et inconvénients multiples de ces opérations, il est recherché un procédé qui permettrait de connaître l'état général d'un ouvrage sans besoin de mise à sec. Ce procédé autoriserait la mise en œuvre d'inspections plus régulières, ce qui permettrait d'identifier les ouvrages les plus critiques. De plus, il serait mis à profit pour connaître l'ensablement d'un ouvrage et déclencher en connaissance de cause un curage (préalable au diagnostic ou pour rétablir un bon fonctionnement hydraulique ou aéraulique). Cette action est intégrée à l'action 13 de SIAAP 2030.



#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

La conception du prototype de l'engin autonome s'est achevée en 2020. Pour l'année 2021, l'action se décompose ainsi :

Phase n°1 : Analyse d'usage du concept existant en situation - 4 mois de janvier à avril 2021

Définition et mise en place du protocole expérimental. Définition d'un panel. Réalisation des tests en situation. Analyse des résultats.

Recherche de solutions innovantes. Proposition d'améliorations technique et recommandation d'usage.

Phase n°2 : Optimisation du prototype existant - 4 mois de mai à août 2021

Re-conception des éléments issus des recommandations de la phase 1,

Dimensionnement. Optimisation des composants principaux du concept (optimisation du poids, de l'étanchéité et de l'autonomie). Conception détaillée. Réalisation d'un dossier produit (industrialisation)

Phase n°3 : Amélioration du système de commande - 4 mois de septembre à décembre 2021

Analyse du système existants (usage et technique) et recueil des besoins des usagers. État de l'art des IHM. Définition du cahier des charges du nouveau système de commande. Recherche de solutions d'interface (type tablette ou fixe). Intégration de l'interface avec EVE. Création d'un support de formation,



#### Calendrier de l'action :

Défini suivant l'action 13 SIAAP 2030

- **Pilotes de l'action** : DSAR
- **Partenaires** : ENSAM
- **Indicateur de suivi de l'action** : taux d'avancement du plan d'actions

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 63 :

Economies réalisables avec la mise en œuvre des nouvelles normes de rejet à Marne aval



### Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

Après plusieurs années d'exploitation de l'usine Marne aval, conformément à son arrêté d'exploitation initial de 2009, le site Seine amont a demandé aux autorités la révision des normes de rejets. Cette demande, acceptée et sanctionnée par un nouvel arrêté, assouplit les normes de rejets. Cela peut donc permettre la réalisation d'économies tout en assurant le respect et le maintien de la qualité environnementale de la Marne.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

En 2019 : entrée en vigueur du nouvel arrêté d'exploitation

Fin 2019 / début 2020 : évaluer la souplesse d'exploitation

En 2020 : estimer les économies potentielles (consommation de réactifs...)

#### Calendrier de l'action :

2020 : évaluer les économies réalisées : gestion du process de l'usine, consommation de réactifs, énergie via l'injection d'air process...

2021 : finalisation du déploiement et validation par les autorités

- **Pilotes de l'action** : SAM BMP
- **Partenaires** : MAV, SPL
- **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi de l'avancement des étapes



## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 64 :

Modifier le poste de d'injection d'acide citrique à Seine Morée

**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

A la mise à disposition du process sur l'usine Seine Morée, l'acide citrique arrivait sous format poudre dans des big bag (environ 1m<sup>3</sup>). Des difficultés d'exploitation sont apparues. Le contenant était posé sur un entonnoir afin de se vider dans un réceptacle. Premier problème, le réceptacle n'était pas suffisant pour reprendre le volume du big bag. La seconde difficulté était que la poudre, à la moindre variation d'humidité, prenait en masse.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

- 1/ En 2017 : choix est fait d'utiliser de acide citrique liquide
- 2/ Etablissement d'un cahier des charges pour les modifications (équipements, automatisme,...)
- 3/ Travaux : finalisation et réception

### Calendrier de l'action :

- 2019 : réalisation de la phase de conception
- 2020 : lancement des travaux : étude exécution puis réalisation
- 2021 : finalisation et réception des travaux

• **Pilotes de l'action** : SAM -BMP

• **Partenaires** : SEM, SMM

• **Indicateur de suivi de l'action** : Suivi de l'avancement des étapes et fin des travaux

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 65 :

Intégrer la sécurité industrielle dans les process d'achat



### Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

De nombreuses actions ont été menées par le SIAAP ces dernières années sur les thématiques de la sécurité, pour le bien-être et la sécurité des agents au travail et la sauvegarde de l'outil industriel.

Le SIAAP, en tant que maître d'ouvrage et personne publique, doit s'assurer de la sécurité des salariés des prestataires intervenant sur ses sites,

Le leadership du SIAAP en terme de sécurité, s'exerce, notamment, à travers l'achat et l'exécution des contrats publics.

#### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

Faire apparaître dans les documents de consultation, des clauses sur la sécurité

#### Calendrier de l'action :

L'action sera suivie trimestriellement

- **Pilotes de l'action** : DAL
- **Partenaires** : DAJ
- **Indicateur de suivi de l'action** : 100% de la cible

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 66 :

Prévenir les risques psychosociaux



**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le SIAAP met en œuvre et développe des actions en faveur de la santé des agents et de la qualité de vie au travail autour de trois axes :

- des accompagnements individuels et collectifs en psychologie du travail, coaching et médiation ;
- des interventions ergonomiques (amélioration des conditions de travail et aménagement de poste) ;
- des formations de sensibilisation aux risques psychosociaux et à la qualité de vie au travail.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

Chacune de ces actions constitue un levier pour améliorer la qualité de vie au travail et par voie de conséquence à prévenir les risques psychosociaux (RPS) en agissant le plus précocement possible (prévention primaire), mais également en apportant assistance et conseil dans les situations collectives ou individuelles dégradées.

### Calendrier de l'action :

Année 2021

#### • Pilotes de l'action : DRH

- **Partenaires :** Intervenants externes et internes (ergonomes, coach, expert médiation)

- **Indicateur de suivi de l'action :** Nombre d'accompagnements individuels et collectifs (en psychologie du travail, ergonomie, coachings et médiation) ; nombre de sessions de formation réalisées et nombre de participants.



## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 67 :

Développer le télétravail

**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### **Contexte de l'action et résultat global attendu**

Le SIAAP choisit de développer le télétravail en tant que modalités d'organisation collective du travail, répondant ainsi aux attentes des agents et aux enjeux de demain.

### **Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :**

Le télétravail en tant que modalité d'organisation collective permet de réduire la fatigue, notamment liée au transport, de favoriser la concentration, d'améliorer l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, et d'avoir un impact positif sur l'environnement.

### **Calendrier de l'action :**

Année 2021

• **Pilotes de l'action :** DRH

• **Partenaires :** RH

• **Indicateur de suivi de l'action :** Evolution du nombre d'agents ayant signé une convention télétravail, et répartition en télétravail régulier et flottant.

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 68 :

Développer l'apprentissage au sein du SIAAP pour attirer de jeunes talents



**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le SIAAP accroît le nombre de poste d'apprentis à compter de la rentrée 2020 en passant de 30 à 40 postes. Cette dynamique permet au SIAAP d'affirmer sa volonté de participer à l'effort collectif de formation des jeunes professionnels, de valoriser les compétences des agents du SIAAP expérimentés et de renforcer son attractivité en matière de recrutement.

Par ailleurs, l'apprentissage est également un outil de pré-recrutement et c'est à ce titre que le SIAAP souhaite recruter plus de la moitié des apprentis pour son cœur de métier : l'exploitation et la maintenance.

### Description de l'action, des résultats et bénéfices attendus :

La démarche engagée par la DRH se veut proactive pour permettre aux sites de choisir leurs futurs apprentis et développer des liens voire des partenariats avec les organismes de formation.

Le but est également d'augmenter le recrutement pérenne des apprentis à l'issue de leur formation.

### Calendrier de l'action :

Janvier 2021 - Note de recensement des souhaits de recrutement d'apprentis.

Février 2021 – Arbitrage de la direction générale

Mars/avril 2021 – Entretien de recrutement des futurs apprentis

Septembre 2021 – Intégration des nouveaux apprentis

• **Pilotes de l'action** : DRH

• **Partenaires** : organismes de formation (CFA)

• **Indicateur de suivi de l'action** :

40 apprentis recrutés et 50 % dans le domaine de l'exploitation et la maintenance



## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 69 :

Favoriser le recrutement local



**Objectif stratégique : Garantir la santé physique et psychologique, la sécurité au travail**



### Contexte de l'action et résultat global attendu

Le site est dans une période de renouvellement de ses effectifs, il cherche donc à développer les recrutements en lien avec la DRH en se faisant mieux connaître de la population en recherche d'emploi.

### Description de l'action et des résultats attendus

Par différentes actions le site souhaite développer l'emploi local :

- Mise en place d'un partenariat avec PSA,
- Participation au forum organisé par Seinergy Lab aux Mureaux,
- Communication auprès des lycées professionnels du secteur.

### Calendrier de l'action

Année 2021

- **Pilotes de l'action** : SEG- Service administratif
- **Partenaires** : DRH
- **Indicateur de suivi de l'action** : avancement des actions

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 70 :

Promouvoir des événements internes



**Objectif stratégique : Favoriser le développement des compétences et la qualité de vie au travail tout en promouvant l'égalité des chances, l'égalité de traitement et la diversité**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Le Siaap organise des événements internes en direction des personnels en vue de développer la cohésion entre les agents, partager des moments de convivialité autour d'initiatives sportives ou culturelles dans l'objectif d'apprendre à se découvrir autrement, de fédérer les agents et de développer un sentiment d'appartenance.

Ces initiatives ludiques et interactives organisées par le Siaap et plus particulièrement pilotées par la Direction de la Communication et des Relations Internationales et parfois en partenariat avec des organismes externes, ponctuent l'année et s'adressent aux agents de tous les sites fonctionnels et opérationnels. Le maintien des actions est inhérent à l'évolution du contexte sanitaire.



### Description de l'action et des résultats attendus :

En 2021, 4 événements ont été recensés :

- Les 51 ans du SIAAP : événement festif dédié aux personnels et valorisation des agents lors d'événements externes comme la fête de la lavande.
- Le Salon des artistes : révéler, faire découvrir les talents artistiques des agents à tous en présentant les œuvres artistiques. Après un vernissage qui réunit l'ensemble des artistes, une remise de prix lors de la cérémonie des vœux aux personnels est réalisée qui récompense les œuvres préférées des agents (via intranet) et d'un jury externe composé notamment d'élus du SIAAP.
- Les Foulées du SIAAP : depuis plusieurs années, les agents sont invités à courir autour des champs de lavande du site Seine aval en suivant plusieurs parcours de distances variées. Cette initiative sportive récompense aussi la performance des meilleurs coureurs.
- Le Téléthon : en partenariat avec l'association AMF, le Siaap propose à ses agents plusieurs initiatives sportives le jour de ce rendez-vous national. Marche à pied, parcours à vélo ou randonnées en kayaks sur la Seine entre les différents sites du Siaap convergent tous vers le site du Siaap à Clichy avec tous les agents participants pour la remise officielle d'une participation financière du SIAAP à l'association.

L'ensemble de ces actions menées contribuent au bénéfice humain puisqu'elles permettent de valoriser l'engagement de chacun dans une activité culturelle ou sportive, elles favorisent l'épanouissement, le bien être voire la reconnaissance.



**Calendrier de l'action :** suivant les événements

• **Pilotes de l'action :** DCRI

• **Indicateur de suivi de l'action :** Réalisation de tous ces événements

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 71 :

Promouvoir les ODD auprès des agents du SIAAP



**Objectif stratégique : Favoriser le développement des compétences et la qualité de vie au travail tout en promouvant l'égalité des chances, l'égalité de traitement et la diversité**



### Contexte de l'action, résultat global et bénéfices attendus

Le SIAAP défend, avec ses partenaires franciliens, une vision globale, durable et responsable de l'assainissement. Ses actions en matière de développement durable s'inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable – ODD - adoptés par l'Organisation des Nations-Unies en 2015. Elles doivent ainsi contribuer à la transition écologique et solidaire voulue par l'ONU.

### Description de l'action et des résultats attendus :

- Les ambassadeurs de chaque direction vont être formés à sensibiliser aux ODD grâce notamment à la mise en place d'outils de sensibilisation.
- Une page dédiée aux ODD et à la démarche de développement durable du SIAAP va être élaborée sur internet et intranet
- Une news letter ODD va être développée

**Calendrier de l'action :** sur l'année 2021

• **Pilotes de l'action :** DCRI et DST

• **Indicateur de suivi de l'action :** Réalisation de toutes ces actions

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 72 :

Agir et promouvoir la Coopération décentralisée et les Relations Internationales

Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT)



### Objectif stratégique : Promouvoir la coopération internationale

#### Contexte de l'action et résultat global attendu



#### Zone Europe :

**Région des BALKANS (dossier en attente du Conseil d'Administration de février 2020):**  
gestion des eaux usées  
Nombre de bénéficiaire : x habitants

#### Zone Afrique :

**Banganté – CAMEROUN :** Projet d'appui à la maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'assainissement et mise en place d'un service municipal de gestion des boues de vidange dans la commune de Banganté.  
Nombre de bénéficiaires : 150 000 habitants – fin en 2021

**Yaoundé – CAMEROUN :** Projet de mise en place d'une filière de gestion des boues de vidange de la Ville de Yaoundé.  
Nombre de bénéficiaires : 3 500 000 habitants – fin en 2021

**ONEE - MAROC :** Partenariat technique, formation d'agents  
Nombre de bénéficiaires : X formations

**Zinder – NIGER :** hygiène et assainissement de la Ville de Zinder  
Nombre de bénéficiaires : 250 000 habitants

**Kayes - Koulikoro– Mali :** Assistance technique au projet de coopération décentralisée en partenariat avec le PSEAU et les Villes de Montreuil, Gentilly, Choisy le Roi et Tremblay en France pour des projets d'assainissement des lieux publics et des écoles dans les Province de Kayes et Koulikoro.  
Nombre de bénéficiaires : 589 639 habitants – fin en 2021

**Fianarantsoa – MADAGASCAR :** Mise en place d'une filière d'assainissement intégrée  
Nombre de bénéficiaires : 144 225 Habitants

**Mahajanga – MADAGASCAR :** Assainissement du Vallon de Metzinger à Mahununga.et programme de coopération  
Nombre de bénéficiaires : 200 000 Habitants – fin en 2021

**Conakry – GUINEE** : Assainissement de l'Université de Conakry  
Nombre de bénéficiaires : 12 000 étudiants

**Kara - TOGO** : Programme de suivi de l'exploitation des ouvrages d'assainissement  
Nombre de bénéficiaires : 120 000 habitants

**Mitsamouli -COMORES** : Projet d'assainissement du marché de Mitsamiouli  
Nombre de bénéficiaires : 8 000 habitants

**Fleuve Congo – RDC et CONGO** : réalisation d'un traitement de boues de vidanges avec pour objectif de « zéro rejet dans le fleuve Congo »  
Nombre de bénéficiaires : 13 millions d'habitants

**Dakar – SENEGAL** : traitement et valorisation des boues de vidanges et des eaux usées pour la protection des zones humides dans les Niayes à Dakar  
Nombre de bénéficiaires : x habitants

**Dodoma – TANZANIE**: traitement des eaux usées  
Nombre de bénéficiaires : 1,7 millions habitants

**Région du SAHEL**: projet d'assainissement en zone de crises et de fragilités au Sahel – Tombouctou, MALI  
Nombre de bénéficiaires : 40 000 habitants

**Ouagadougou- Burkina Faso- Etat Insulaire** : Gestion des boues de vidanges  
Projet de traitement des eaux usées à Victoria  
Nombre de bénéficiaires : 36 000 habitants

### Zone Moyen Orient :

**LIBAN – Fédération du Sud / Grand Beyrouth**  
Nombre de bénéficiaires : la population du grand Beyrouth et 500 bénéficiaires directs (les municipalités, les acteurs de l'Etat libanais, les acteurs de la coopération dans le domaine de l'assainissement au Liban)

**Tulkarem / Qalqilya/Jenine – PALESTINE** : Amélioration du réseau d'assainissement des villes avec le CD93 et le CD94  
Nombre de bénéficiaires : 250 000 habitants

**Jenine- PALESTINE** : Amélioration du réseau d'assainissement de la Ville  
Nombre de bénéficiaires : 40 000 habitants

### Zone Amérique Caraïbes :

**La Havane (INRH) – CUBA** : Assistance technique en matière d'assainissement  
Nombre de bénéficiaires : 2 000 000 d'habitants

**Cienfuegos – CUBA** : Schéma directeur d'assainissement  
Nombre de bénéficiaires : 200 000 d'habitants

**Port-au-Prince – HAITI** : création de laboratoires d'analyse  
Nombre de bénéficiaires : 700 000habitants

**Port-au-Prince – HAÏTI 2** : Opérationnalisation de la stratégie nationale de l'assainissement dans la région Métropolitaine de port au Prince  
Nombre de bénéficiaires : 700 000habitants

**Mexico – Mexique** : Accompagnement à l'organisation des services d'eau et d'assainissement du Grand Mexico  
Nombre de bénéficiaires : 20 millions habitants

**Jucuaran – Salvador** : suivi mise en exploitation de la STEP  
Nombre de bénéficiaires : 12 000 habitants

### Zone Asie :

**Projet A.V.E.C – VIETNAM** : Renforcement de capacité des agents des collectivités vietnamiennes de Hué, Hanoï, Haï Duong et Yen Bai (phase 2)  
Nombre de bénéficiaires : 400 bénéficiaires de formations

**Hué – VIETNAM** : Réhabilitation du système hydraulique du Canal Royal de la Cité fortifiée  
Nombre de bénéficiaires : 65 000 habitants

**Yen Bai – VIETNAM** : Assainissement de deux communes de la Province, An Thinh et Yen Phu  
Nombre de bénéficiaires : 10 000 bénéficiaires directs

**Bassin de la Hai – CHINE** : mise en place d'un schéma directeur  
Nombre de bénéficiaire : 12 000 000 d'habitants

**Vientiane - LAOS** : réalisation de la filière de gestion des boues de vidange de Vientiane  
Nombre de bénéficiaires : 795 000 habitants

**Angkor – CAMBODGE** : Etudes pour la filière de gestion des boues de vidanges  
Nombre de bénéficiaires : 20 000 bénéficiaires directs

**Université d'Urdaneta - PHILIPPINES** : Projet Assainissement de l'Université par traitement de filtres plantés de bambous  
Nombre de bénéficiaires : 12 000 étudiants

**Pasig River – PHILIPPINES** : Projet Assainissement de la rivière Pasig  
Nombre de bénéficiaires : 1.6 million habitants

**Luang Prabang – LAOS** : réalisation du traitement des eaux usées de la Province de Luang Prabang.  
Nombre de bénéficiaires : 430 000 habitants

**Sekha – INDE** : étude de faisabilité pour la réalisation d'un SDA, élaboration du SDA, projet pilote  
Nombre de bénéficiaires : 8 000 habitants

**Hai Duong – VIETNAM** : projet pilote d'assainissement pour la province de Hai Duong  
Nombre de bénéficiaires : 10 000 habitants

**Cébu – PHILIPPINES** : traitement des boues de vidange  
Nombre de bénéficiaires : 860 000 habitants

**Phnom Penh - CAMBODGE (dossier en attente du Conseil d'Administration de février 2020)** : développement d'une filière de gestion des boues de vidange à Phnom Penh  
Nombre de bénéficiaire : 2 000 000 habitants



### Description de l'action et des résultats attendus :

- Identification et lancement de nouveaux projets
- Poursuite de la réalisation des projets en cours
- Développer les partenariats Nord-Sud -Sud
- Développer les Coopérations Institutionnelles et les actions de rayonnements
- Agir dans le cadre de l'APD, de l'AECT et dans l'objectif de l'atteinte des ODD



### Calendrier de l'action :

Missions techniques sur les projets de coopérations  
Missions Politiques sur les projets de coopérations  
Participation à des événements internationaux

### • Pilotes de l'action : DCRI

• **Partenaires** : AFD, AESN, AIMF, Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, Conseil Départemental du Val-de-Marne, Région Ile-de-France, Fondation Veolia Environnement, Le GRET, Réseau Projection, pS-Eau, OIEAU, Eau de Paris, Fondation EcoGlobal, ONG Madina, SEDIF, SIGEIF, SIPPEREC, EPTB Seine Grands Lacs, SYCTOM, Ville de Montreuil, Ville Choisy, Ville de Gentilly, Ville de Tremblay, PFE, OMVS, UNESCO, Province de Kinshasa, Ville de Brazzaville, Province de Luang Prabang, Ville de Luang Prabang, ONAS, AJPEAS, OMVS

### • Indicateur de suivi de l'action :

Budget subvention à la coopération décentralisée 2021 : 5 250 000 €

## REPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

Fiche action 73 :

Participer aux évènements internationaux



### Objectif stratégique : Promouvoir la coopération internationale



#### Contexte de l'action et résultat global attendu

La direction de la Communication et des Relations Internationales du Siaap poursuit son intégration au réseau de la coopération décentralisée et plus largement est partie prenante des actions internationales des Collectivités Territoriales françaises.

#### Description de l'action et des résultats attendus :

Le Siaap participera ainsi aux événements internationaux suivants :

- Co-Pilotage avec l'UNESCO de l'Alliance des Mégapoles pour l'eau et le Climat
- High Level Political Forum ODD
- Semaine mondiale de l'eau à Stockholm
- Congrès de l'IWA
- COP 26
- Assemblée Générale d'Aqua Publica Europea
- Conférence internationale sur l'Eau de l'Unesco
- Semaine mondiale de l'eau.

#### Calendrier de l'action :

Fonction des dates des manifestations

##### • Pilotes de l'action : DCRI

• **Partenaires** : Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val-de-Marne, mairie de Saint-Germain-en-Laye, Région Île-de-France, SIAVB, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), AFD, PNUE, UE, Ministère des Affaires Etrangères du Maroc, AESN, Eau de Paris, Fondation Veolia/ Environnement/ Veolia Eau, APE, Apsara Cambodge, DINEPA, OIEau, ONAS, ONAD, ONEE, ONEA, ONEAD, PFE, Association des amis d'Angkor, AIMF, ASTEE, Eau vive, Fondation Ecoglobal, Gevalor, Gescod, Gret, IWA, pS-Eau, SEAM, SEE, Solidarités International Montreuil, Gentilly, Drancy Tremblay-en-France, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, le Pseau, l'UNESCO, Cuba coopération, SEDIF, SIGEIF, SIPPPEC, EPTB Seine Grands Lacs, SYCTOM

• **Indicateur de suivi de l'action** : % suivant la participation aux évènements cités



# Glossaire

## Glossaire

### **DIRECTIONS DU Siaap :**

SAV : Seine aval

SAM : Seine amont

SEC : Seine Centre

SEG : Seine Grésillons

DSAR : Direction du système d'assainissement et des Réseaux

DT : Direction Technique

DI : Direction de l'Innovation

DLE : Direction des Laboratoires et de l'Environnement

DST : Direction de la Stratégie Territoriale

IG : Inspection Générale

DS : Direction de la Sécurité

LCDEA : La Cité de l'Eau et de l'Assainissement

DAF : Direction des Affaires Financières

DAL : Direction des Achats et de la Logistique

DRH : Direction des Ressources Humaines

DCRI : Direction de la Communication

MRSE : Mission Responsabilité Sociétale des Entreprises

## AUTRES ABREVIATIONS :

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
AESN : Agence de l'Eau Seine Normandie  
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ARS : Agences Régionales de Santé  
CAHB : Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre  
CNRS : Centre National de Recherche Scientifique  
CORIF : Centre Ornithologique Ile-de-France  
COV : Composé organique volatil  
CSTMD : Conseiller à la Sécurité pour le Transport des Marchandises Dangereuses  
CTO : Composés Traces Organiques  
DCE : Directive Cadre sur l'Eau  
DEA93 : Direction de l'Eau et de l'Assainissement du 93  
DGAE : Direction générale des affaires économiques  
DRIEE : direction régionale et interdépartementale de l'environnement  
ESAT : établissements et services d'aide par le travail  
ETM : Éléments Traces Métalliques  
FP2E : Fédérations Professionnelles des Entreprises de l'Eau  
GPEEC : Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences  
HAP : Hydrocarbure aromatique polycyclique  
INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques  
IRSTEA : Institut national en sciences et technologie pour l'environnement et l'agriculture  
MES : Matières En Suspension  
ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU  
P : Phosphore  
PCB : Polychlorobiphényle  
POI : Plan d'Opération Interne  
QSE : Qualité Sécurité Environnement  
REX : Retour d'Expérience  
RIF : Région Ile-de-France  
RNR : Réserve Naturelle Régionale  
RSDE : recherche des substances dangereuses dans l'eau  
SEDIF : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France  
SGS : Système de Gestion de la Sécurité  
SYPREA : Syndicat des Professionnels du Recyclage en Agriculture  
TSM : Revue Technique Sciences et Méthodes



Service public de l'assainissement francilien

2, rue Jules-César 75589 Paris Cedex 12  
Tél. : 01 44 75 44 18 • Fax : 01 44 75 44 14  
[contact@siaap.fr](mailto:contact@siaap.fr)  
[www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)